Commune de Fernelmont

Rapport annuel sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural

Année 2021

La Commune de
FERNELMONT

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAL

Province de NAMUR

Séance du : **jeudi 24 mars 2022**

Code : 34211
CDU : -1.777.81

Commune de FERNELMONT

Présents : Monsieur P. LICOT, Président;
Madame C. PLOMTEUX, Bourgmestre;
Madame A. PARADIS, Monsieur V. DETHIER, Monsieur M. SOMVILLE, Monsieur D. DELATTE, Échevins;
Monsieur P. RENNOTTE, Monsieur M. TARGEZ, Monsieur L. HOUBOTTE, Monsieur L. HENQUET, Monsieur N. HUBERTY, Madame M. MOTTE, Madame F. DESMEDT, Monsieur L. LAMBERT, Monsieur M. LELOUP, Monsieur J.-F. MATAGNE, Madame Françoise HILGER, Monsieur Tommy PERMIGANAUX, Conseillers;
Madame P. JAVAUX, Présidente du CPAS;
Madame C. DEMAERSCHALK, Directrice Générale.

Absents : /

OBJET : 2ème Opération de Développement Rural: Rapport annuel 2021

Le CONSEIL COMMUNAL,

VU l'art. L1122-30 du Code de la Démocratie Locale ;
VU le décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural;
VU l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;
VU la deuxième Opération de Développement Rural (ODR) en cours à Fernelmont;
VU l'arrêté du Gouvernement wallon du 20 juillet 2017 approuvant le programme communal de développement rural de la commune de Fernelmont ;
VU le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune de Fernelmont ;
VU la circulaire ministérielle du 10 septembre 2021 relative à la mise en oeuvre des programmes communaux de développement rural (PCDR);
CONSIDERANT que les communes bénéficiant de conventions de Développement rural ont l'obligation de dresser annuellement un rapport sur l'état d'avancement de leur opération de développement rural, conformément à l'article 24 du décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural;
CONSIDERANT que ce rapport constitue un des éléments d'appréciation pour l'octroi des futures subventions en développement rural et sert d'élément de vérification de la bonne gestion des subventions; qu'il doit être approuvé par le Conseil communal (la délibération communale est jointe au rapport annule);
ATTENDU que ce rapport annuel doit être transmis **pour le 31 mars** de chaque année;
CONSIDERANT que ce rapport comporte cinq parties énoncées ci-après:
1. Situation générale de l'opération
2. Avancement physique et financier
3. Rapport comptable
4. Bilan de la CLDR
5. Programmation des projets à trois ans

VU le rapport annuel 2021 sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural en cours à Fernelmont;
DECIDE à l'unanimité :
Article unique: - d'approuver le rapport annuel 2021 sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural en cours à Fernelmont annexé à la présente délibération.

Par le Conseil,

La Directrice Générale,
(s) C. DEMAERSCHALK

Le Président,
(s) P. LICOT

Pour extrait conforme,

P.O. La Directrice Générale,

~~C. DEMAERSCHALK~~
N. DIEUDONNE

Administration Communale FERNELMONT NAMUR

La Bourgmestre,

C. PLOMTEUX

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	7	**RÉALISATION D'UN CADASTRE DE TERRAINS ET DE BÂTIMENTS PUBLICS**	48.400 €	La Commune dispose du cadastre. **L'étude a été financée par la Commune**.
2	1	**AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, ASSOCIATIVE ET SPORTIVE À MARCHOVELETTE**	742.206,86 € TVAC (montant de l'attribution)	Infrasport (421.570 €)
	5	**DEVELOPPEMENT DU SERVICE DE TRANSPORT OFFERT PAR LE CPAS**		CPAS
	8	**REAMENAGEMENT DU SITE DE L'ANCIEN HALL DE VOIRIES**		
	14	**AMÉNAGEMENT DU BÂTY DE BIERWART CRÉATION D'UNE PLACETTE VERTE**	164.119,85 € TVAC	La Commune a répondu à un **appel à projet du SPW** en février 2018. Les travaux ont démarré en juin 2019 et sont terminés. (95.000 €). Les travaux ont été inaugurés.
3	1	**RENOVATION DE LA POSTE ET LES ABORDS A FORVILLE**		
	3	**AMELIORATION DE L'ACCES A LA LECTURE PUBLIQUE**		Fonds propres
	6	**AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS**		Fonds propres
	7	**RENOVATION ET VALORISATION DES TUMULI DE SERON, ET INTEGRATION DANS LE RESEAU DES TUMULI**	69.977,02 € TVAC	Fonds propres Les travaux ont été inaugurés en octobre 2021.
	9	**CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE A HINGEON**		Les associations et les habitants sont prioritaires pour utiliser l'extension qui a été construite à l'école. Ce local leur sert de maison de village.(rattaché aux travaux extension école dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux Fédération Wallonie-Bruxelles)
	13	**RECHERCHE ET MISE EN OEUVRE DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE DEPLACEMENTS VERS CERTAINS LIEUX PUBLICS**		
	14	**ENCOURAGEMENT A LA MISE A DISPOSITION DE TERRAINS PUBLICS ET PRIVES POUR POTAGERS ET VERGERS PARTAGES**		Commune et CPAS.
	17	**ELARGISSEMENT DES LIEUX DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX**		

Cfr. Liste des projets du Lot 0 en rubrique « réflexion sur l'opération de développement rural ».

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1	**CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS**	**1.048.041,95 € TTC** L'intervention financière du Développement rural est évaluée à ce stade au montant de 674.020,98 €.	Développement rural, ~~UREBA~~	La Commune a reçu la convention réalisation signée par la Ministre. Le dossier d'attribution des travaux adjugé a été transmis au SPW- ARNE.
	2	**RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ET EN MAISON DE VILLAGE ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS**	**592.228,45 € TTC**	Développement rural, UREBA	Le Collège a pris la décision d'introduire une demande de subsides pour ce projet début 2021. La Commune et la FRW ont actualisé la fiche-projet nécessaire pour la demande de subsides « développement rural ». Cette fiche a été soumise à l'avis de la CLDR en octobre. Elle a été approuvé par le Collège le 9 novembre. Fin d'année, la Commune a pris les contacts nécessaires pour organiser la réunion de demande de subsides en janvier 2022.
	3	**CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ**	**320.371,70 €** Estimation à actualiser	Développement rural	Création d'une piste cyclable entre Noville-Les-Bois et Forville : expropriation des bandes de terrains en cours. Rien n'a avancé pour le tronçon entre Noville-les-bois et Franc-Waret.
	6	**RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DU POTENTIEL ECOLOGIQUE EXISTANT mise en œuvre**	48.400,00 €	DG03	MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DES AXES PRIORITAIRES de l'étude réalisée par l'étudiant de Gembloux (promotion des mesures agri environnementales, plantations, travail avec les contrats de rivière, travail avec Natagora) ; Concrètement, ○ Le premier numéro de l'infolettre numérique environnement a été distribué fin mars 2021 (une trentaine de personnes se sont inscrites pour recevoir l'infolettre) ; Le deuxième numéro a été publié en juin 2021. ○ Une première proposition (6 mai) de panneaux d'information à installer sur les parcelles agricoles où des mesures agroenvironnementales ont été mises en œuvre (par M. Lehane) – Les agriculteurs s'engagent pour la

					biodiversité ○ La mise en œuvre du Programme d'actions des contrats de rivière se poursuit : l'inventaire du CRMA a été mis à jour en 2020 et les résultats ont été présentés au début de l'année 2021 au CE. ○ Les travaux d'installation d'une haie triple-rang ont eu lieu à la Maison de l'Enfance à Sart d'Avril (projet subsidié en partie par le subside Plan Maya et le subside Journée de l'Arbre). Le projet se poursuivra par la plantation d'une cinquantaine d'essences offertes par une fernelmontoise en hommage à son époux récemment décédé. ○ Plantations sur la place Robu. ○ Ce projet fait partie intégrante du Plan Energie Climat dans son volet atténuation environnementale. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre, dont pour la plus récente, sous la coordination de Faune & Biotopes, l'installation de plusieurs tronçons de haies de plusieurs centaines de mètres à différents endroits propices sur le territoire de la Commune de Fernelmont. Ce projet a notamment été réalisé sur base de l'étude de l'étudiant de l'UGembloux et en lien avec le projet éolien de Fernelmont-2 porté par Luminus et la Coopérative Marchovent. ○ Il a par ailleurs été décidé en juin de créer un GT BiodiverCité pour mener une réflexion sur une politique d'amélioration du maillage écologique local et la biodiversité. Ce GT s'est réuni en décembre 2021 ○ La Commune a répondu à l'appel à projet « BiodiverCité ». Elle a rentré 6 projets.

	8	**MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS À LA SANTÉ**		La Province, L'AVIQ	Nombreuses informations sur le COVID et la vaccination ; Campagne de promotion « think pink ».
	20	**CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE (en ce compris création d'une halle)**	**2.405.165,40 €.** Le montant global estimé de la subvention DR est de 1.103.425,22 €	Développement rural, FWB	En sa séance du 26 novembre 2020, le Conseil communal a approuvé la convention-faisabilité reçue du service extérieur compétent en date du 09/11/2020. Le dossier a été soumis à la Ministre compétente pour approbation. Depuis la Commune n'a reçu aucune réponse. Des dossiers de demandes de subsides sont en cours d'élaboration pour le système de chauffage avec le GAL. Il s'agit d'un réseau de chaleur bois qui reliera le hall sportif et la Maison rurale polyvalente.
2	2	**CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE**	A définir ultérieurement	Développement rural, CGT, GAL	• Le GAL a inauguré un circuit « histoires agricoles » et un circuit «Tumuli ». Il travaille avec un GT sur un projet d'itinéraires pour les cavaliers. • La Commune a créé des itinéraires touristiques et de maillage intervillages afin de favoriser la mobilité douce. Ceux-ci sont balisés. • Le Collège a retenu la proposition de la CLDR de créer un GT patrimoine chargé de proposer un ou plusieurs circuits. Les bénévoles recensent, géolocalisent, photographient et décrivent les éléments du petit patrimoine populaire par village. • La commune a répondu à l'appel à projets de la Province de Namur pour l'édition d'une brochure de 24 pages valorisant le PPP • Poursuite de la réflexion sur la création d'une structure de tourisme, qui pourrait suivre ce projet

	7	**AMELIORATION DE LA SIGNALETIQUE**	A définir ultérieurement	CGT, la Commune (via plans triennaux)	Intégration d'une réflexion sur la signalétique dans le cadre du travail sur la mobilité
	9	**DEMARCHES VERS LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET SOUTIEN DE L'ORGANISATION DE RENCONTRES ENTRE ANCIENS ET NOUVEAUX HABITANTS**	A définir ultérieurement	Fonds propres	Poursuite du budget participatif qui peut servir à soutenir ce genre de démarches. En raison de la crise sanitaire, il était impossible de réunir les nouveaux arrivants en présentiel. La Commune a donc opté pour une distribution de packs de bienvenue comprenant un chèque commerce, une brochure d'accueil, des flyers divers, un crayon à planter, les infos sur les stages du CSAF et de FernExtra, un sachet de graines pour pré fleuri, etc. Elle en a distribué une cinquantaine pour 2021. Cette formule a remporté le succès espéré et elle réitèrera l'expérience pour les autres années (en plus d'une réception).
	10	**CREATION D'UNE HALLE**	A définir ultérieurement	Développement rural	Projet intégré au projet de création d'une maison rurale polyvalente (3.20)
	12	**DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN FAVEUR DES AINES ET INTERGENERATIONNELLES**	A définir ultérieurement	CPAS, Province	Des activités conjointes (Conseil des enfants et des aînes) ont déjà été organisées : Carrefour des générations, Point lecture, expositions, atelier création de jeux vidéo... Il est prévu de mettre en place un conseil conjoint entre le CCCA et le conseil des enfants, mais les opportunités pour se faire rencontrer les aînés et les plus jeunes sont récurrentes et multiples dans les activités communales. Notamment via la présence et la participation des écoles aux commémorations des différentes guerres ; les conférences qui ont été données et qui le seront encore à l'avenir et qui rassembleront jeunes et moins jeunes avec des thèmes conjoints.
	13	**CONCRETISATION DES MESURES ET**	A définir ultérieurement	Plan trottoirs	Sécurisation des traversées piétonnes

		INFRASTRUCTURES DE SECURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITE	A définir ultérieurement		via le placement d'un éclairage public spécifique. Analyse globale de l'état, de la pertinence et de la cohérence des dispositifs ralentisseurs et des actions à entreprendre.
3	2	**AMÉNAGEMENT DU WARICHET A PONTILLAS**	14.000,00 €	Budget participatif	Un projet citoyen a été déposé dans le cadre du budget participatif (porté par Dimitri Simons, membre de la CLDR). Le projet est en phase de mise en œuvre. Une réunion de coordination a été organisée au début de l'année sur le site avec tous les intervenants concernés par le dossier (Inasep, DNF, STP, administration communale et le Contrat de Rivière Meuse aval etc.). L'échéance pour la réalisation de la phase 1 (2019) est le 31 décembre 2021.
	4	**AMENAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS AU HALL SPORTIF**	A définir ultérieurement		Auteur de projet pour l'étude de faisabilité désigné le 02 juillet 2021. En attente d'une proposition d'estimation.
	8	**CREATION D'UNE PLATE-FORME « JEUNES », CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ADULTES REFERENTS OU D'UNE AUTRE STRUCTURE DE TYPE MAISON DES JEUNES**		GAL, Fonds propres	Lancement de la web app FernelMove en août 2021. fernelmove.be. Infos, activités, suggestions, quizz….pour les jeunes de 13 à 18 ans de la commune.
	12	**POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE**	A définir ultérieurement		Des discussions entre la Commune de Fernelmont, ORES et AstroNamur ont eu lieu au printemps en vue d'adapter au mieux le projet de modernisation de l'éclairage public en rapport avec les objectifs du projet Commune étoilée. Il était envisagé de mener sous le leadership d'AstroNamur une réflexion sur la suppression de l'éclairage inutile intégrant notamment les aspects "sécurité". Un GT pourrait être installé en 2022.
	18	**CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES**			Mise en place de boucles de liaison-intervillages matérialisés par du balisage. Info disponible: https://www.fernelmont.be/loisirs/balade

					s-circuits-boucles/liaisons-inter-villages-boucles-cyclo-pietonnes. Un GT se réunira en 2022 pour réfléchir des circuits intra villageois.
	19	**CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS**			Les travaux à l'ancienne gendarmerie sont terminés.

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	5	**ELABORATION D'UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL**	72.000,00 €	DG04	2019-2022
2	3	**AMENAGEMENT DE LA PLACE COMMUNALE DE HEMPTINNE**	A définir ultérieurement	Développement rural, Infrasports	2020-2023
	4	**PLACEMENT ET UTILISATION DES PANNEAUX D'INFORMATION CITOYENS**	A définir ultérieurement	Fonds propres	2020-2023
	6	**AMENAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, DE JEUX DE SPORT A HINGEON**	A définir ultérieurement	Développement rural, Infrasports	2020-2023
	11	**ETUDE DES BESOINS, EVALUATION ET DEVELOPPEMENT EVENTUEL DE MILIEUX D'ACCUEIL SUBVENTIONNES**	A définir ultérieurement	ONE, AVIQ	2020-2023
3	5	**RENOVATION DES INSTALLATIONS RESERVEES AU FOOTBALL A FORVILLE**	A définir ultérieurement	Développement rural, Infrasports	2024-2027
	10	**CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE A MARCHOVELETTE**	A définir ultérieurement	FWB	2024-2027
	11	**ORGANISATION D'ACTIVITES INTERVILLAGES**	A définir ultérieurement		2024-2027
	15	**MISE EN PLACE D'UNE MAISON MULTISERVICES DANS LE PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES**	A définir ultérieurement		2024-2027
	16	**EXAMEN DE L'OPPORTUNITE DE CREATION DE STRUCTURES DE TYPE ATELIERS RURAUX**	A définir ultérieurement		2024-2027

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
1	4	**CREATION D'UNE AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL OU STRUCTURE DE DEVELOPPEMENT LOCAL**			Les activités de l'ancienne ADL ont été reprises par des services communaux et para-communaux (le BEP notamment).

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Le PCDR de Fernelmont compte à ce jour un projet DR pour lequel une convention-réalisation a été signée.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2017 Visa n°17 20630 du 5/12/17	PCDR classique ~~PwDR 2007-2013~~[1] ~~PwDR 2014-2020 : M 7.4~~	**CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS**	Le projet doit rencontrer les objectifs suivants : - développer l'accès à la formation et le soutien à la recherche d'emploi - Susciter et développer les collaborations entre acteurs locaux - favoriser le lien social, les contacts intergénérationnels, les rencontres et l'intégration des nouveaux habitants dans l'entité fernelmontoise - valoriser les capacités et ressources des aînés et diversifier l'offre des activités pour les aînés - améliorer l'accompagnement des jeunes ; soutenir et développer des activités organisées par et/ou pour les ados - créer, dans les villages, des lieux de convivialité intérieurs et extérieurs, sécures, adaptés aux PMR et favorisant les rencontres	L'intervention financière du Développement rural est évaluée à ce stade au montant de 674.020,98 €.

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Désignation de l'auteur de projet :	27/02/2018
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	05/06/2018
Approbation de l'avant-projet par la R.W	25/01/2019
Approbation du projet par l'A.C.	03/09/2019
Approbation du projet par le Ministre	12/01/2021
Adjudication :	23/07/2020
Décision d'attribution du marché	27/07/2021
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**
Montant conventionné à 100%	1.048.041,95 €
Montant du subside développement rural	674.020,98 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013[2] PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4				

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	**Oui**	**Non**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?			**Oui**	**Non**
Si le patrimoine est loué[3] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel		

[2] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises
[3] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Réaffectation des bénéfices	

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [4]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion…)	

[4] *A titre d'exemple*
Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,…
Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,…
Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés
Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)
M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2014	2014	La CLDR comporte 35 membres. Deux nouveaux membres ont été accueillis au sein de la CLDR en **janvier 2021 :** • Emile ROELEN représentant le village de Marchovelette. Il est président de la CCATM. • Aurélien NOEL représentant le secteur associatif, culturel et sportif. Il est membre de la commission « transition écologique » de Fernelmont. Depuis cette date, Julie NELISSE ne représente plus le secteur associatif, culturel et sportif mais le village d'Hemptinne. Lors de la CLDR de **mars 2021,** les membres ont acté que suite à la démission de Mr Laurent HENQUET, Mr HOUBOTTE devient membre effectif et sa suppléante est Géraldine BOURGEOIS. Toutes ces modifications ont été approuvées par le conseil communal de **25 mars 2021.** **Le 27 mai 2021**, la CLDR a acté les démissions de Thierry Cocquyt et de Liliane Cuypers. Les membres ont approuvé la candidature de Mme Marlier qui occupera le poste de membre suppléante pour le secteur social. Maryse Heneffe devient membre effectif. Le Conseil communal approuvera ces modifications en même temps que ce rapport annuel. **Le 11 octobre 2021,** la CLDR a acté la démission de Stephan CASTEL pour le secteur économique (PME/ Commerçants/indépendants). Cannelle CHARLET devient membre effectif. Les membres ont approuvé la candidature de Raphaël Lefèvre qui occupera le poste de membre suppléant pour Marchovelette. Le Conseil communal approuvera	Un nouveau ROI a été approuvé par la CLDR le **17 mars 2021** et par le Conseil communal le **25 mars 2021**.

		ces modifications en même temps que ce rapport annuel.	
Date des réunions durant l'année écoulée	26 janvier 2021	**Nombre de présents et excusés**	23 présents et 6 excusés
	17 mars 2021		24 présents et 8 excusés
	27 mai 2021		17 présents et 10 excusés
	11 octobre 2021		21 présents et 9 excusés

Réflexion sur l'opération de développement rural

En 2021, l'Opération de Développement Rural de Fernelmont a été impactée par les mesures sanitaires. Malgré tout, la CLDR s'est réunie 4 fois, un GT « patrimoine » et un GT « Biodiversité » ont été mis en place et se sont réunis, et plusieurs projets du PCDR ont bien avancé:

Lot 1

CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS : La Commune a reçu la convention réalisation signée par la Ministre. Le dossier d'attribution des travaux adjugé a été transmis au SPW- ARNE.

RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ET EN MAISON DE VILLAGE ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS : Le Collège a pris la décision d'introduire une demande de subsides pour ce projet début 2021. Le BEP a réalisé une étude pour demande de subsides UREBA pour l'isolation et la ventilation du bâtiment. La demande a été introduite. La Commune et la FRW ont actualisé la fiche-projet nécessaire pour la demande de subsides « développement rural ». Cette fiche a été soumise à l'avis de la CLDR en octobre. Elle a été approuvé par le Collège le 9 novembre. Fin d'année, la Commune a pris les contacts nécessaires pour organiser la réunion de demande de subsides le 12 janvier 2022.

CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ : Dans le cadre de ce dossier, la Commune ne souhaite pas avoir recours aux expropriations. Des négociations sont en cours avec les propriétaires concernés afin que la Commune puisse devenir propriétaires des terrains nécessaires. En ce qui concerne le tronçon Forville-Noville, le dossier a bien avancé. Pour l'autre partie, des contacts sont pris avec un géomètre et des solutions pourraient être trouvées rapidement pour les endroits problématiques.

La voie sera accessible pour les piétons et les cyclistes. Lorsque la fiche projet sera actualisée pour la demande de subsides, l'intitulé pourra être modifié en « Création d'une liaison douce, piétonne et cycliste, entre Forville et Franc Waret ».

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DU POTENTIEL ECOLOGIQUE/ MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DES AXES PRIORITAIRES de l'étude réalisée par l'étudiant de Gembloux (promotion des mesures agri environnementales, plantations, travail avec les contrats de rivière, travail avec Natagora) ; Concrètement,

- Le premier numéro de l'infolettre numérique environnement a été distribué fin mars 2021 (une trentaine de personnes se sont inscrites pour recevoir l'infolettre) ; Le deuxième numéro a été publié en juin 2021.
- Une première proposition (6 mai) de panneaux d'information à installer sur les parcelles agricoles où des mesures agroenvironnementales ont été mises en œuvre (par M. Lehane) – Les agriculteurs s'engagent pour la biodiversité
- La mise en œuvre du Programme d'actions des contrats de rivière se poursuit : l'inventaire du CRMA a été mis à jour en 2020 et les résultats ont été présentés au début de l'année 2021 au Collège.
- Les travaux d'installation d'une haie triple-rang ont eu lieu à la Maison de l'Enfance à Sart d'Avril (projet subsidié en partie par le subside Plan Maya et le subside Journée de l'Arbre). Le projet se poursuivra par la plantation d'une cinquantaine d'essences offertes par une fernelmontoise en hommage à son époux récemment décédé.
- Plantations sur la place Robu.
- Ce projet fait partie intégrante du Plan Energie Climat dans son volet atténuation environnementale. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre, dont pour la plus récente, sous la coordination de Faune & Biotopes, l'installation de plusieurs tronçons de haies de plusieurs centaines de mètres à différents endroits propices sur le territoire de la Commune de Fernelmont. Ce projet a notamment été réalisé sur base de l'étude de l'étudiant de l'UGembloux et en lien avec le projet éolien de Fernelmont-2 porté par Luminus et la Coopérative Marchovent.
- Il a été décidé en juin de créer **un GT « Biodiversité »** pour mener une réflexion sur une politique d'amélioration du maillage écologique local et la biodiversité.
- La Commune a répondu à l'appel à projet « BiodiverCité ». Elle a rentré 6 projets. **Une réunion citoyenne** a été organisée en juin pour informer les habitants et recueillir leurs avis.

MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS À LA SANTÉ : Nombreuses informations sur le COVID et la vaccination ; Campagne de promotion « think pink ».

CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE : En sa séance du 26 novembre 2020, le Conseil communal a approuvé la convention-faisabilité reçue du service extérieur compétent en date du 09/11/2020. Le dossier a été soumis à la Ministre compétente pour approbation. Depuis la Commune n'a reçu aucune réponse. En décembre, la Commune a reçu un subside UREBA exceptionnel de 65.000 euros pour un réseau de chaleur bois qui reliera le hall sportif et la Maison rurale polyvalente.

Lot 2

CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE :

- Le GAL a inauguré un circuit « histoires agricoles » et un circuit «Tumuli ». Il travaille avec un GT sur un projet d'itinéraires pour les cavaliers.
- La Commune a créé des itinéraires touristiques et de maillage intervillages afin de favoriser la mobilité douce. Ceux-ci sont balisés.
- Le Collège a retenu la proposition de la CLDR de créer un **GT « patrimoine »** chargé de proposer un ou plusieurs circuits. En collaboration avec le GAL et la FRW, les bénévoles recensent, géolocalisent, photographient et décrivent les éléments du petit patrimoine populaire par village. Dans un second temps, le groupe sera chargé de faire des propositions pour valoriser cette base de données. La Commune a profité de l'opportunité d'un appel à projet de la Province de Namur et a rentré une demande de subsides pour un projet de brochure de 24 pages. Chaque village bénéficiera d'une double page lui permettant d'illustrer quelques éléments majeurs du petit patrimoine et de présenter un circuit, pour les découvrir sur le terrain. Le GT s'est réuni le 26 octobre pour réaliser l'état d'avancement du recensement, voir ce qu'il restait à faire et distribuer le travail ; La FRW a aussi collecté les avis des membres du groupe sur la méthodologie, l'application mise à disposition par le GAL et les problèmes rencontrés. En décembre, la Commune a reçu une réponse négative de la Province. Le Collège a décidé de poursuivre le projet de brochure sur fonds propres pour valoriser le travail phénoménal effectué par le GT.
- Poursuite de la réflexion sur la création d'une structure de tourisme (SI ou OT), qui pourrait suivre ce projet

DEMARCHES VERS LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET SOUTIEN DE L'ORGANISATION DE RENCONTRES ENTRE ANCIENS ET NOUVEAUX HABITANTS : En raison de la crise sanitaire, il était impossible de réunir les nouveaux arrivants en présentiel. La Commune a donc opté pour une distribution de packs de bienvenue comprenant un chèque commerce, une brochure d'accueil, des flyers divers, un crayon à planter, les infos sur les stages du CSAF et de FernExtra, un sachet de graines pour pré fleuri, etc. Elle en a distribué une cinquantaine pour 2021. Cette formule a remporté le succès espéré et elle réitèrera l'expérience pour les autres années (en plus d'une réception).

DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN FAVEUR DES AINES ET INTERGENERATIONNELLES : Des activités conjointes (Conseil des enfants et des aînes) ont déjà été organisées : Carrefour des générations, Point lecture, expositions, atelier création de jeux vidéo... Il est prévu de mettre en place un conseil conjoint entre le CCCA et le conseil des enfants, mais les opportunités pour se faire rencontrer les aînés et les plus jeunes sont récurrentes et multiples dans les activités communales. Notamment via la présence et la participation des écoles aux commémorations des différentes guerres ; les conférences qui ont été données le seront encore à l'avenir et rassembleront jeunes et moins jeunes avec des thèmes conjoints.

CONCRÉTISATION DES MESURES ET INFRASTRUCTURES DE SÉCURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ : Sécurisation des traversées piétonnes via le placement d'un éclairage public spécifique. Analyse globale de l'état, de la pertinence et de la cohérence des dispositifs ralentisseurs et des actions à entreprendre

AMENAGEMENT DU BATY DE BIERWART : Les travaux ont été inaugurés.

Lot 3

AMÉNAGEMENT DU WARICHET A PONTILLAS : Un projet citoyen a été déposé dans le cadre du budget participatif (porté par Dimitri Simons, membre de la CLDR). Le projet est en phase de mise en œuvre. Une réunion de coordination a été organisée au début de l'année sur le site avec tous les intervenants concernés par le dossier (Inasep, DNF, STP, administration communale et le Contrat de Rivière Meuse aval etc.).

AMELIORATION DE L'ACCES A LA LECTURE PUBLIQUE : Le Point lecture existe depuis plus de 2 ans. Des ateliers ou animations sont régulièrement organisés en dehors des permanences hebdomadaires : bibliothérapie, participation à la nuit des Bibliothèque, animations pour les petits (conteries, histoires, etc.) et pour les adultes, après-midi jeux de société, rencontres avec auteurs, lâcher de livres, etc.. En décembre, le CPAS a reçu un subside pour l'achat de livres d'écrivains belges.

AMENAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS AU HALL SPORTIF : Auteur de projet pour l'étude de faisabilité désigné le 02 juillet 2021. La Commune a reçu une proposition d'estimation pour 2 terrains de tennis et 2 terrains de Padel. Elle va introduire le projet pour fin janvier avec 70% de subsides.

AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS : Le bureau d'études de la Commune a remis un avis négatif sur la rehausse des clôtures. Il n'y eu aucun signalement dangereux à cet endroit et l'espace entre le goal et la clôture est suffisamment important. En ce qui concerne la plantation le long du cours d'eau, un avis négatif é été remis mais cela pourrait malgré tout se faire à certaines conditions. Cela fera l'objet d'une réflexion en GT « Biodiversité ».

RENOVATION ET VALORISATION DES TUMULI DE SERON, ET INTEGRATION DANS LE RESEAU DES TUMULI : Les travaux ont été inaugurés en octobre 2021

CREATION D'UNE PLATE-FORME « JEUNES », CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ADULTES REFERENTS OU D'UNE AUTRE STRUCTURE DE TYPE MAISON DES JEUNES : Lancement de la web app FernelMove en août 2021. fernelmove.be. Infos, activités, suggestions, quizz….pour les jeunes de 13 à 18 ans de la commune.

POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE : Des discussions entre la Commune de Fernelmont, ORES et AstroNamur ont eu lieu au printemps en vue d'adapter au mieux le projet de modernisation de l'éclairage public en rapport avec les objectifs du projet Commune étoilée. Il était envisagé de mener sous le leadership d'AstroNamur une réflexion sur la suppression de l'éclairage inutile intégrant notamment les aspects "sécurité". Un GT pourrait être installé en 2022.

ENCOURAGEMENT A LA MISE A DISPOSITION DE TERRAINS PUBLICS ET PRIVES POUR POTAGERS ET VERGERS PARTAGES : Le CPAS et la Commune ont libéré des terrains pour la coopérative « De La Tige Cointinne » dans le but de soutenir le développement de circuits courts. Deux projets du budget participatif sont en lien avec ce projet.

ELARGISSEMENT DES LIEUX DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX : Plusieurs lieux de vente de produits locaux sont ouverts (Ferme Delcourt, Ferme de Graux, Ferme du Vieux Tilleul, O bonheur des gens, …).

CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES : Mise en place de boucles de liaison-intervillages matérialisés par du balisage. Info disponible: https://www.fernelmont.be/loisirs/balades-circuits-boucles/liaisons-inter-villages-boucles-cyclo-pietonnes. Un GT se réunira en 2022 pour réfléchir à des circuits intra villageois.

CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS : Les travaux à l'ancienne gendarmerie sont terminés.

Lot 0

- Agrandissement des écoles qui le nécessitent : Le dossier de l'école de Marchovelette a été adjugé, il est actuellement à l'approbation du pouvoir subsidiant (fédération wallonie-bruxelles). L'auteur de projet a été désigné pour l'école de Bierwart, l'étude va commencer. L'extension de l'école de Hemptinne a été refusée en programme prioritaire.

- Réalisation d'un répertoire pour donner de l'information aux aînés sur les services existants (en caractères lisibles) : Ce projet a été retenu dans le cadre du budget participatif fin 2019. Il n'est pas encore terminé. Un GT pourrait être installé en 2022 pour aider les porteurs du projet.

- Mesures de prévention et de gestion des inondations, de lutte contre l'érosion des sols : Depuis les évènements pluvieux extrêmes et les coulées boueuses et inondations qui en ont résulté, la Commune de Fernelmont a fait appel à la cellule Giser de la Wallonie pour étudier trois bassins versants particulièrement impactés à Tillier, Marchovelette et Forville. Plusieurs aménagements ont déjà été réalisés et d'autres sont encore en cours de mise en œuvre. Une fascine a été placée à l'angle de la rue de Fontenelle et de Forville à Cortile-Wodon. A Tillier, une fascine a été placée rue du Cygne, près de la fleuriste. Elle a été complétée par l'aménagement d'une tournière enherbée, validée par natagriwal. Une haie pourrait éventuellement aussi être plantée que la parcelle de l'agriculteur, pour mieux diriger le flux des eaux. Une troisième fascine a été placée à Hemptinne. A Tillier, suite aux dernières inondations, le pont menant à l'étang de pêche a été détruit. En accord avec le SPW, le propriétaire effectue des travaux sur le cours d'eau, avec l'intervention d'Ecocure. A noter également qu'une réunion de concertation avec le grand public a eu lieu en septembre 2021. C'était une première en Wallonie. Elle réunissait l'ensemble des acteurs de l'eau wallon et a grandement été appréciée par les personnes présentes. Suite à la réunion, différentes actions ont été menées ou sont en cours : rue du chenisse à Marchovelette, place Saint Pierre à Seressia. Une étude sur la Soile à Hemptinne a été effectuée par le SPW. La Commune vient de recevoir les premiers résultats mentionnant des solutions à envisager pour réduire les risques d'inondations. Concernant les problèmes de riverains de parcelles agricoles, des avis techniques leur seront fournis pour mettre en place des solutions dans leur jardin. Des actions de sensibilisation des agriculteurs à certaines pratiques sont également prévues. Le Gouvernement wallon a octroyé une enveloppe budgétaire à la Commune suite aux inondations, pour lui permettre de financer des travaux. Une liste de travaux éligibles existe mais la Commune attend des informations complémentaires.

- Application de mesures préventives et répressives visant à améliorer la propreté/ Sensibilisation de la population à l'entretien des haies et à l'entretien des abords de leur maison (trottoirs, rigole, feuilles, neige,…) : La Commune a élaboré un « plan local propreté » qui a été avalisé par la Wallonie et qui est valide jusqu'en 2024. Un agent constatateur a été engagé et est en cours de formation.

- Mise en oeuvre des actions du PAEDC (plan d'actions énergie durable et climat) : L'année 2021 voit la concrétisation du projet Biomasse par l'installation d'une chaudière à plaquettes BOIS au Centre Sportif et Associatif de Fernelmont. L'installation est dimensionnée pour subvenir aux besoins en chaleur de la future Maison Rurale Polyvalente (MRP) qui prendra place à côté du Centre Sportif. Le marché est en cours d'adjudication. Son inauguration est envisagée au printemps 2022. Est prévu également au PST, l'installation d'une petite éolienne sur le site du Centre Sportif. Le projet de CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES constitue également un des volets du PAEDC (cfr ci-dessus)

La CLDR s'est réunie à 4 reprises :

- **Réunion du 26 janvier 2021**

La CLDR a reçu des informations et a donné son avis sur le GT«patrimoine » : mission du GT, ligne du temps, partenariat avec le GAL meuse@campagnes.
Les membres de la CLDR qui le souhaitaient ont pu s'y inscrire.
La CLDR a approuvé son rapport annuel (bilan 2020 et proposition de programme 2021).
Les membres ont remis un avis sur la newsletter qu'ils avaient reçue.
Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle circulaire régissant le développement rural en octobre 2020, les modifications concernant la CLDR ont été présentées aux membres.
Les participants ont eu des informations sur les projets rentrés dans le cadre de la 2e édition du budget participatif. Ils ont été invités à voter, mais également à faire la publicité de l'évènement dans leurs villages.

- **Réunion du 17 mars 2021**

La CLDR a approuvé le nouveau ROI. Elle a reçu des informations et donné des avis sur les résultats de la deuxième édition du budget participatif.
Le Collège a retenu tout le programme 2021 proposé par la CLDR lors de la réunion précédente.
Les participants ont été informés et ont pu donner leur avis sur quelques projets du PCDR ayant avancé :

- CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS
- ACTIONS POUR AMELIORER LE MAILLAGE ECOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITE
- CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE
- CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES
- AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS
- RENOVATION ET VALORISATION DES TUMULI DE SERON, ET INTEGRATION DANS LE RESEAU DES TUMULI
- CREATION D'UNE PLATE-FORME « JEUNES »
- POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE
- MESURES DE PREVENTION ET DE GESTION DES INONDATIONS, DE LUTTE CONTRE L'EROSION DES SOLS

- **Réunion du 27 mai 2021**

Quatre projets du PCDR ayant bien avancé ont été présentés à la CLDR pour avis :

- Fernel'move (application pour les jeunes fernelmontois)
- Commune étoilée
- Boucles de promenades
- GT « patrimoine »

- **Réunion du 11 octobre 2021**

Six projets du PCDR, qui ont bien avancés, ont été présentés à la CLDR pour avis :

- PLAN LOCAL PROPRETE
- PARTENARIAT « ENERGIE » avec le GAL Meuse@Campagnes
- BATIMENT DE LA RUE MAHY : Présentation de la fiche actualisée pour approbation par la CLDR
- CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE (GT patrimoine)
- BUDGET PARTCIPATIF : état d'avancement des projets

APPEL A PROJET BIODIVERCITE : présentation des projets

Propositions de programme pour 2022

Lors de sa réunion du 17 janvier 2022, la CLDR s'est accordée sur la proposition suivante :

Projets à poursuivre ou entreprendre en 2022

- CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS – Réalisation des travaux et inauguration
- MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS POUR AMELIORER LE MAILLAGE ECOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITE – réunions du **GT Biodiversité -** Mise en oeuvre des projets rentrés dans l'appel à projet BiodiverCité ; Réponse au nouvel appel à projet BiodiverCité ; Elaboration d'un plan pluriannuel d'actions en faveur de la biodiversité.
- MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS À LA SANTÉ : Mise en place d'un **GT santé** dans lequel la CLDR sera représentée par 2 membres. Ce groupe sera chargé de mener des réflexions et de faire des propositions d'actions et de conseils de prévention, d'actions en faveur des personnes handicapées, etc…
- CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE, en ce compris un espace « Halle » : Réalisation d'un marché pour la sélection d'un auteur de projet dès réception de la convention signée par la Ministre Tellier.
- CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE – Réunions du **GT Patrimoine.** Rédaction d'une brochure « circuits villageois du petit patrimoine » ; Création d'un syndicat d'initiative et engagement d'un employé.
- CONCRÉTISATION DES MESURES ET INFRASTRUCTURES DE SÉCURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ / AMELIORATION DE LA SIGNALETIQUE / CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES (Réunions du **GT « liaisons intra villageoises** » mis en place par la CLDR en 2021 mais qui ne s'est pas réuni car il attend les résultats du travail du GT patrimoine). Pour la promenade des tumuli, il serait intéressant d'indiquer le sens de la balade. Il serait aussi utile de placer un panneau près des tumuli avec les tracés de l'ensemble des promenades, de couleur différente, et une indication des distances.
- AMÉNAGEMENT DU WARICHET A PONTILLAS : travaux et introduction de la phase 3 au budget participatif
- AMENAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS AU HALL SPORTIF : Réalisation des travaux
- CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE A MARCHOVELETTE : réalisation de l''extension de l'école dont le réfectoire pourrait servir aux habitants et associations
- POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE : Mise en place possible d'un GT pour poursuivre la réflexion
- CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS : Introduction de la convention pour le bâtiment rue Mahy.
- RÉALISATION D'UN RÉPERTOIRE POUR DONNER DE L'INFORMATION AUX AÎNÉS SUR LES SERVICES EXISTANTS *(en caractères lisibles)* : projet du budget participatif. Mise en place possible d'un GT
- MESURES DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES INONDATIONS, DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS
- PLAN LOCAL PROPRETÉ
- MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DU PAEDC (PLAN D'ACTIONS ÉNERGIE DURABLE ET CLIMAT)

Proposition de GT à réunir en 2022

La CLDR propose de réunir les GT suivants en 2022 :

- GT « Patrimoine » : poursuite du travail entamé. Ce groupe se réunira prochainement pour travailler sur les circuits villageois et l'édition de la brochure. Vu le refus de la province de financer le projet, la Commune a prévu un budget de 2500 euros pour ce faire.
- GT « Biodiversité » : suivi des appels à projet « BiodiverCité » et travail sur un plan d'actions pluriannuel
- GT « santé » (désignation de 2 membres de la CLDR) : réflexions et propositions d'actions et de conseils de prévention, d'actions en faveur des personnes handicapées, etc…
- GT « liaisons intra villageoises » : sur base des résultats du GT « patrimoine » et des circuits villageois qu'il va proposer, ce groupe proposera de nouvelles liaisons intra villages
- GT "commune étoilée" pour poursuivre la réflexion avec AstroNamur (J. Lemaire). Des experts d'Astronamur pourront aider le groupe à faire des propositions d'endroits où il serait opportun de réduire ou de supprimer l'éclairage dans la commune, tout en garantissant la sécurité. Les participants travailleront sur base de cartes, de visites de terrain, de leur connaissance du territoire et de critères fournis par les experts. Mr Lambert signale que le moment est peut-être bienvenu pour faire pression sur les distributeurs pour réduire l'éclairage nocturne, vu qu'en février la Commune va devoir choisir entre ORES et l'AIEG. Mr Lognay suggère que le groupe réfléchisse aussi à réduire ou supprimer l'éclairage des édifices et terrains publics. Les études déjà réalisées seront fournies aux participants du GT.
- GT "répertoire aînés" pour aider le porteur de projet "budget participatif" à finaliser son projet

Nouvelles demandes de subsides « développement rural » au cours des 3 prochaines années

2022 (mars) : RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ET EN MAISON DE VILLAGE ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS : Les travaux de rénovation sont urgents vu l'état de détérioration du bâtiment.
2022 (septembre) : CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ – phase 1 : de Noville à Forville et phase 2 : de Noville à Franc-Waret
2023 : AMENAGEMENT DE LA PLACE COMMUNALE DE HEMPTINNE (vérifier dans un premier temps si le projet peut être considéré comme clôturé ou si les habitants souhaitent d'autres aménagements)
2024 : AMENAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, DE JEUX DE SPORT A HINGEON

Les comptes-rendus de réunion de CLDR sont annexés au présent rapport.

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	

ANNEXE 5: PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1	**RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ET EN MAISON DE VILLAGE ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS** (1.2)	592.228,45 € TTC	Développement rural	
				Ureba	30 à 35 %
		CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ – phase 1 : de Noville à Forville et phase 2 : de Noville à Franc-Waret (1.3)	En cours d'estimation	Développement rural	
Année rapport annuel + 2 ans	2	AMENAGEMENT DE LA PLACE COMMUNALE DE HEMPTINNE (2.3)	A estimer		
Année rapport annuel + 3 ans	2	AMENAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, DE JEUX DE SPORT A HINGEON (2.6)	A estimer		

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL 2021 (version du 18 janvier 2022)

Année de l'installation de la CLDR	**Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur**	**Dernière date de la modification de composition de la CLDR**	**Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur**
2014	2014	La CLDR comporte 35 membres. Deux nouveaux membres ont été accueillis au sein de la CLDR en **janvier 2021 :** • Emile ROELEN représentant le village de Marchovelette. Il est président de la CCATM. • Aurélien NOEL représentant le secteur associatif, culturel et sportif. Il est membre de la commission « transition écologique » de Fernelmont. Depuis cette date, Julie NELISSE ne représente plus le secteur associatif, culturel et sportif mais le village d'Hemptinne. Lors de la CLDR de **mars 2021,** les membres ont acté que suite à la démission de Mr Laurent HENQUET, Mr HOUBOTTE devient membre effectif et sa suppléante est Géraldine BOURGEOIS. Toutes ces modifications ont été approuvées par le conseil communal de **25 mars 2021.** **Le 27 mai 2021**, la CLDR a acté les démissions de Thierry Cocquyt et de Liliane Cuypers. Les membres ont approuvé la candidature de Mme Marlier qui occupera le poste de membre suppléante pour le secteur social. Maryse Heneffe devient membre effectif. Le Conseil communal approuvera ces modifications en même temps que ce rapport annuel.	Un nouveau ROI a été approuvé par la CLDR le **17 mars 2021** et par le Conseil communal le **25 mars 2021**.

		Le 11 octobre 2021, la CLDR a acté la démission de Stephan CASTEL pour le secteur économique (PME/ Commerçants/indépendants). Cannelle CHARLET devient membre effectif. Les membres ont approuvé la candidature de Raphaël Lefèvre qui occupera le poste de membre suppléant pour Marchovelette. Le Conseil communal approuvera ces modifications en même temps que ce rapport annuel.	
Date des réunions durant l'année écoulée	26 janvier 2021 17 mars 2021 27 mai 2021 11 octobre 2021	**Nombre de présents et excusés** 23 présents et 6 excusés 24 présents et 8 excusés 17 présents et 10 excusés 21 présents et 9 excusés	

Réflexion sur l'opération de développement rural en 2021

En 2021, l'Opération de Développement Rural de Fernelmont a été impactée par les mesures sanitaires. Malgré tout, la CLDR s'est réunie 4 fois, un GT « patrimoine » et un GT « Biodiversité » ont été mis en place et se sont réunis, et plusieurs projets du PCDR ont bien avancé:

Lot 1

- CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS : La Commune a reçu la convention réalisation signée par la Ministre. Le dossier d'attribution des travaux adjugé a été transmis au SPW- ARNE.
- RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ET EN MAISON DE VILLAGE ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS : Le Collège a pris la décision d'introduire une demande de subsides pour ce projet début 2021. Le BEP a réalisé une étude pour demande de subsides UREBA pour l'isolation et la ventilation du bâtiment. La demande a été introduite. La Commune et la FRW ont actualisé la fiche-projet nécessaire pour la demande de subsides « développement rural ». Cette fiche a été soumise à l'avis de la CLDR en octobre. Elle a été approuvé par le Collège le 9 novembre. Fin d'année, la Commune a pris les contacts nécessaires pour organiser la réunion de demande de subsides le 12 janvier 2022.

- CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ : Dans le cadre de ce dossier, la Commune ne souhaite pas avoir recours aux expropriations. Des négociations sont en cours avec les propriétaires concernés afin que la Commune puisse devenir propriétaires des terrains nécessaires. En ce qui concerne le tronçon Forville-Noville, le dossier a bien avancé. Pour l'autre partie, des contacts sont pris avec un géomètre et des solutions pourraient être trouvées rapidement pour les endroits problématiques.
- La voie sera accessible pour les piétons et les cyclistes. Lorsque la fiche projet sera actualisée pour la demande de subsides, l'intitulé pourra être modifié en « Création d'une liaison douce, piétonne et cycliste, entre Forville et Franc Waret ».
- RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DU POTENTIEL ECOLOGIQUE/ MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DES AXES PRIORITAIRES de l'étude réalisée par l'étudiant de Gembloux (promotion des mesures agri environnementales, plantations, travail avec les contrats de rivière, travail avec Natagora) ; Concrètement,
    - Le premier numéro de l'infolettre numérique environnement a été distribué fin mars 2021 (une trentaine de personnes se sont inscrites pour recevoir l'infolettre) ; Le deuxième numéro a été publié en juin 2021.
    - Une première proposition (6 mai) de panneaux d'information à installer sur les parcelles agricoles où des mesures agroenvironnementales ont été mises en œuvre (par M. Lehane) – Les agriculteurs s'engagent pour la biodiversité
    - La mise en œuvre du Programme d'actions des contrats de rivière se poursuit : l'inventaire du CRMA a été mis à jour en 2020 et les résultats ont été présentés au début de l'année 2021 au Collège.
    - Les travaux d'installation d'une haie triple-rang ont eu lieu à la Maison de l'Enfance à Sart d'Avril (projet subsidié en partie par le subside Plan Maya et le subside Journée de l'Arbre). Le projet se poursuivra par la plantation d'une cinquantaine d'essences offertes par une fernelmontoise en hommage à son époux récemment décédé.
    - Plantations sur la place Robu.
    - Ce projet fait partie intégrante du Plan Energie Climat dans son volet atténuation environnementale. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre, dont pour la plus récente, sous la coordination de Faune & Biotopes, l'installation de plusieurs tronçons de haies de plusieurs centaines de mètres à différents endroits propices sur le territoire de la Commune de Fernelmont. Ce projet a notamment été réalisé sur base de l'étude de l'étudiant de l'UGembloux et en lien avec le projet éolien de Fernelmont-2 porté par Luminus et la Coopérative Marchovent.
    - Il a été décidé en juin de créer **un GT « Biodiversité »** pour mener une réflexion sur une politique d'amélioration du maillage écologique local et la biodiversité.
    - La Commune a répondu à l'appel à projet « BiodiverCité ». Elle a rentré 6 projets. **Une réunion citoyenne** a été organisée en juin pour informer les habitants et recueillir leurs avis.

- MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS À LA SANTÉ : Nombreuses informations sur le COVID et la vaccination ; Campagne de promotion « think pink ».
- CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE : En sa séance du 26 novembre 2020, le Conseil communal a approuvé la convention-faisabilité reçue du service extérieur compétent en date du 09/11/2020. Le dossier a été soumis à la Ministre compétente pour approbation. Depuis la Commune n'a reçu aucune réponse. En décembre, la Commune a reçu un subside UREBA exceptionnel de 65.000 euros pour un réseau de chaleur bois qui reliera le hall sportif et la Maison rurale polyvalente.

Lot 2

- CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE :
    - Le GAL a inauguré un circuit « histoires agricoles » et un circuit «Tumuli ». Il travaille avec un GT sur un projet d'itinéraires pour les cavaliers.
    - La Commune a créé des itinéraires touristiques et de maillage intervillages afin de favoriser la mobilité douce. Ceux-ci sont balisés.
    - Le Collège a retenu la proposition de la CLDR de créer un **GT « patrimoine »** chargé de proposer un ou plusieurs circuits. En collaboration avec le GAL et la FRW, les bénévoles recensent, géolocalisent, photographient et décrivent les éléments du petit patrimoine populaire par village. Dans un second temps, le groupe sera chargé de faire des propositions pour valoriser cette base de données. La Commune a profité de l'opportunité d'un appel à projet de la Province de Namur et a rentré une demande de subsides pour un projet de brochure de 24 pages. Chaque village bénéficiera d'une double page lui permettant d'illustrer quelques éléments majeurs du petit patrimoine et de présenter un circuit, pour les découvrir sur le terrain. Le GT s'est réuni le 26 octobre pour réaliser l'état d'avancement du recensement, voir ce qu'il restait à faire et distribuer le travail ; La FRW a aussi collecté les avis des membres du groupe sur la méthodologie, l'application mise à disposition par le GAL et les problèmes rencontrés. En décembre, la Commune a reçu une réponse négative de la Province. Le Collège a décidé de poursuivre le projet de brochure sur fonds propres pour valoriser le travail phénoménal effectué par le GT.
    - Poursuite de la réflexion sur la création d'une structure de tourisme (SI ou OT), qui pourrait suivre ce projet
- DEMARCHES VERS LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET SOUTIEN DE L'ORGANISATION DE RENCONTRES ENTRE ANCIENS ET NOUVEAUX HABITANTS : En raison de la crise sanitaire, il était impossible de réunir les nouveaux arrivants en présentiel. La Commune a donc opté pour une distribution de packs de bienvenue comprenant un chèque commerce, une brochure d'accueil, des flyers divers, un crayon à

planter, les infos sur les stages du CSAF et de FernExtra, un sachet de graines pour pré fleuri, etc. Elle en a distribué une cinquantaine pour 2021. Cette formule a remporté le succès espéré et elle réitèrera l'expérience pour les autres années (en plus d'une réception).

- DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN FAVEUR DES AINES ET INTERGENERATIONNELLES : Des activités conjointes (Conseil des enfants et des aînes) ont déjà été organisées : Carrefour des générations, Point lecture, expositions, atelier création de jeux vidéo... Il est prévu de mettre en place un conseil conjoint entre le CCCA et le conseil des enfants, mais les opportunités pour se faire rencontrer les aînés et les plus jeunes sont récurrentes et multiples dans les activités communales. Notamment via la présence et la participation des écoles aux commémorations des différentes guerres ; les conférences qui ont été données le seront encore à l'avenir et rassembleront jeunes et moins jeunes avec des thèmes conjoints.
- CONCRÉTISATION DES MESURES ET INFRASTRUCTURES DE SÉCURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ : Sécurisation des traversées piétonnes via le placement d'un éclairage public spécifique. Analyse globale de l'état, de la pertinence et de la cohérence des dispositifs ralentisseurs et des actions à entreprendre
- AMENAGEMENT DU BATY DE BIERWART : Les travaux ont été inaugurés.

Lot 3

- AMÉNAGEMENT DU WARICHET A PONTILLAS : Un projet citoyen a été déposé dans le cadre du budget participatif (porté par Dimitri Simons, membre de la CLDR). Le projet est en phase de mise en œuvre. Une réunion de coordination a été organisée au début de l'année sur le site avec tous les intervenants concernés par le dossier (Inasep, DNF, STP, administration communale et le Contrat de Rivière Meuse aval etc.).
- AMELIORATION DE L'ACCES A LA LECTURE PUBLIQUE : Le Point lecture existe depuis plus de 2 ans. Des ateliers ou animations sont régulièrement organisés en dehors des permanences hebdomadaires : bibliothérapie, participation à la nuit des Bibliothèque, animations pour les petits (conteries, histoires, etc.) et pour les adultes, après-midi jeux de société, rencontres avec auteurs, lâcher de livres, etc.. En décembre, le CPAS a reçu un subside pour l'achat de livres d'écrivains belges.
- AMENAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS AU HALL SPORTIF : Auteur de projet pour l'étude de faisabilité désigné le 02 juillet 2021. La Commune a reçu une proposition d'estimation pour 2 terrains de tennis et 2 terrains de Padel. Elle va introduire le projet pour fin janvier avec 70% de subsides.
- AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS : Le bureau d'études de la Commune a remis un avis négatif sur la rehausse des clôtures. Il n'y eu aucun signalement dangereux à cet endroit et l'espace entre le goal et la clôture est suffisamment

important. En ce qui concerne la plantation le long du cours d'eau, un avis négatif é été remis mais cela pourrait malgré tout se faire à certaines conditions. Cela fera l'objet d'une réflexion en GT « Biodiversité ».

- RENOVATION ET VALORISATION DES TUMULI DE SERON, ET INTEGRATION DANS LE RESEAU DES TUMULI : Les travaux ont été inaugurés en octobre 2021
- CREATION D'UNE PLATE-FORME « JEUNES », CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ADULTES REFERENTS OU D'UNE AUTRE STRUCTURE DE TYPE MAISON DES JEUNES : Lancement de la web app FernelMove en août 2021. fernelmove.be. Infos, activités, suggestions, quizz….pour les jeunes de 13 à 18 ans de la commune.
- POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE : Des discussions entre la Commune de Fernelmont, ORES et AstroNamur ont eu lieu au printemps en vue d'adapter au mieux le projet de modernisation de l'éclairage public en rapport avec les objectifs du projet Commune étoilée. Il était envisagé de mener sous le leadership d'AstroNamur une réflexion sur la suppression de l'éclairage inutile intégrant notamment les aspects "sécurité". Un GT pourrait être installé en 2022.
- ENCOURAGEMENT A LA MISE A DISPOSITION DE TERRAINS PUBLICS ET PRIVES POUR POTAGERS ET VERGERS PARTAGES : Le CPAS et la Commune ont libéré des terrains pour la coopérative « De La Tige Cointinne » dans le but de soutenir le développement de circuits courts. Deux projets du budget participatif sont en lien avec ce projet.
- ELARGISSEMENT DES LIEUX DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX : Plusieurs lieux de vente de produits locaux sont ouverts (Ferme Delcourt, Ferme de Graux, Ferme du Vieux Tilleul, O bonheur des gens, …).
- CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES : Mise en place de boucles de liaison-intervillages matérialisés par du balisage. Info disponible: https://www.fernelmont.be/loisirs/balades-circuits-boucles/liaisons-inter-villages-boucles-cyclo-pietonnes. Un GT se réunira en 2022 pour réfléchir à des circuits intra villageois.
- CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS : Les travaux à l'ancienne gendarmerie sont terminés.

Lot 0

- Agrandissement des écoles qui le nécessitent : Le dossier de l'école de Marchovelette a été adjugé, il est actuellement à l'approbation du pouvoir subsidiant (fédération wallonie-bruxelles). L'auteur de projet a été désigné pour l'école de Bierwart, l'étude va commencer. L'extension de l'école de Hemptinne a été refusée en programme prioritaire.

- Réalisation d'un répertoire pour donner de l'information aux aînés sur les services existants (en caractères lisibles) : Ce projet a été retenu dans le cadre du budget participatif fin 2019. Il n'est pas encore terminé. Un GT pourrait être installé en 2022 pour aider les porteurs du projet.
- Mesures de prévention et de gestion des inondations, de lutte contre l'érosion des sols : Depuis les évènements pluvieux extrêmes et les coulées boueuses et inondations qui en ont résulté, la Commune de Fernelmont a fait appel à la cellule Giser de la Wallonie pour étudier trois bassins versants particulièrement impactés à Tillier, Marchovelette et Forville. Plusieurs aménagements ont déjà été réalisés et d'autres sont encore en cours de mise en œuvre. Une fascine a été placée à l'angle de la rue de Fontenelle et de Forville à Cortile-Wodon. A Tillier, une fascine a été placée rue du Cygne, près de la fleuriste. Elle a été complétée par l'aménagement d'une tournière enherbée, validée par natagriwal. Une haie pourrait éventuellement aussi être plantée que la parcelle de l'agriculteur, pour mieux diriger le flux des eaux. Une troisième fascine a été placée à Hemptinne. A Tillier, suite aux dernières inondations, le pont menant à l'étang de pêche a été détruit. En accord avec le SPW, le propriétaire effectue des travaux sur le cours d'eau, avec l'intervention d'Ecocure. A noter également qu'une réunion de concertation avec le grand public a eu lieu en septembre 2021. C'était une première en Wallonie. Elle réunissait l'ensemble des acteurs de l'eau wallon et a grandement été appréciée par les personnes présentes. Suite à la réunion, différentes actions ont été menées ou sont en cours : rue du chenisse à Marchovelette, place Saint Pierre à Seressia. Une étude sur la Soile à Hemptinne a été effectuée par le SPW. La Commune vient de recevoir les premiers résultats mentionnant des solutions à envisager pour réduire les risques d'inondations. Concernant les problèmes de riverains de parcelles agricoles, des avis techniques leur seront fournis pour mettre en place des solutions dans leur jardin. Des actions de sensibilisation des agriculteurs à certaines pratiques sont également prévues. Le Gouvernement wallon a octroyé une enveloppe budgétaire à la Commune suite aux inondations, pour lui permettre de financer des travaux. Une liste de travaux éligibles existe mais la Commune attend des informations complémentaires.
- Application de mesures préventives et répressives visant à améliorer la propreté/ Sensibilisation de la population à l'entretien des haies et à l'entretien des abords de leur maison (trottoirs, rigole, feuilles, neige,…) : La Commune a élaboré un « plan local propreté » qui a été avalisé par la Wallonie et qui est valide jusqu'en 2024. Un agent constatateur a été engagé et est en cours de formation.
- Mise en oeuvre des actions du PAEDC (plan d'actions énergie durable et climat) : L'année 2021 voit la concrétisation du projet Biomasse par l'installation d'une chaudière à plaquettes BOIS au Centre Sportif et Associatif de Fernelmont. L'installation est dimensionnée pour subvenir aux besoins en chaleur de la future Maison Rurale Polyvalente (MRP) qui prendra place à côté du Centre Sportif. Le marché est en cours d'adjudication. Son inauguration est envisagée au printemps 2022. Est prévu également au PST, l'installation d'une petite

éolienne sur le site du Centre Sportif. Le projet de CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES constitue également un des volets du PAEDC (cfr ci-dessus)

La CLDR s'est réunie à 4 reprises :

- **Réunion du 26 janvier 2021**

La CLDR a reçu des informations et a donné son avis sur le GT«patrimoine » : mission du GT, ligne du temps, partenariat avec le GAL meuse@campagnes. Les membres de la CLDR qui le souhaitaient ont pu s'y inscrire.
La CLDR a approuvé son rapport annuel (bilan 2020 et proposition de programme 2021).
Les membres ont remis un avis sur la newsletter qu'ils avaient reçue.
Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle circulaire régissant le développement rural en octobre 2020, les modifications concernant la CLDR ont été présentées aux membres.
Les participants ont eu des informations sur les projets rentrés dans le cadre de la 2e édition du budget participatif. Ils ont été invités à voter, mais également à faire la publicité de l'évènement dans leurs villages.

- **Réunion du 17 mars 2021**

La CLDR a approuvé le nouveau ROI. Elle a reçu des informations et donné des avis sur les résultats de la deuxième édition du budget participatif.
Le Collège a retenu tout le programme 2021 proposé par la CLDR lors de la réunion précédente.
Les participants ont été informés et ont pu donner leur avis sur quelques projets du PCDR ayant avancé :

- CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS
- ACTIONS POUR AMELIORER LE MAILLAGE ECOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITE
- CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE
- CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES
- AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS
- RENOVATION ET VALORISATION DES TUMULI DE SERON, ET INTEGRATION DANS LE RESEAU DES TUMULI
- CREATION D'UNE PLATE-FORME « JEUNES »
- POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE
- MESURES DE PREVENTION ET DE GESTION DES INONDATIONS, DE LUTTE CONTRE L'EROSION DES SOLS

- **Réunion du 27 mai 2021**

Quatre projets du PCDR ayant bien avancé ont été présentés à la CLDR pour avis :

- Fernel'move (application pour les jeunes fernelmontois)
- Commune étoilée
- Boucles de promenades
- GT « patrimoine »

- **Réunion du 11 octobre 2021**

Six projets du PCDR, qui ont bien avancés, ont été présentés à la CLDR pour avis :

- PLAN LOCAL PROPRETE
- PARTENARIAT « ENERGIE » avec le GAL Meuse@Campagnes
- BATIMENT DE LA RUE MAHY : Présentation de la fiche actualisée pour approbation par la CLDR
- CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE (GT patrimoine)
- BUDGET PARTCIPATIF : état d'avancement des projets
- APPEL A PROJET BIODIVERCITE : présentation des projets

Propositions de programme pour 2022

Lors de sa réunion du 17 janvier 2022, la CLDR s'est accordée sur la proposition suivante :

Projets à poursuivre ou entreprendre en 2022

- CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS – Réalisation des travaux et inauguration
- MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS POUR AMELIORER LE MAILLAGE ECOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITE – réunions du **GT Biodiversité -** Mise en oeuvre des projets rentrés dans l'appel à projet BiodiverCité ; Réponse au nouvel appel à projet BiodiverCité ; Elaboration d'un plan pluriannuel d'actions en faveur de la biodiversité.

- MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS À LA SANTÉ : Mise en place d'un **GT santé** dans lequel la CLDR sera représentée par 2 membres. Ce groupe sera chargé de mener des réflexions et de faire des propositions d'actions et de conseils de prévention, d'actions en faveur des personnes handicapées, etc…
- CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE, en ce compris un espace « Halle » : Réalisation d'un marché pour la sélection d'un auteur de projet dès réception de la convention signée par la Ministre Tellier.
- CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE – Réunions du **GT Patrimoine.** Rédaction d'une brochure « circuits villageois du petit patrimoine » ; Création d'un syndicat d'initiative et engagement d'un employé.
- CONCRÉTISATION DES MESURES ET INFRASTRUCTURES DE SÉCURISATION ET DE SIGNALISATION ISSUES DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ / AMELIORATION DE LA SIGNALETIQUE / CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES (Réunions du **GT « liaisons intra villageoises** » mis en place par la CLDR en 2021 mais qui ne s'est pas réuni car il attend les résultats du travail du GT patrimoine). Pour la promenade des tumuli, il serait intéressant d'indiquer le sens de la balade. Il serait aussi utile de placer un panneau près des tumuli avec les tracés de l'ensemble des promenades, de couleur différente, et une indication des distances.
- AMÉNAGEMENT DU WARICHET A PONTILLAS : travaux et introduction de la phase 3 au budget participatif
- AMENAGEMENT DE TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS AU HALL SPORTIF : Réalisation des travaux
- CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE A MARCHOVELETTE : réalisation de l''extension de l'école dont le réfectoire pourrait servir aux habitants et associations
- POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE : Mise en place possible d'un GT pour poursuivre la réflexion
- CREATION DE LOGEMENTS PUBLICS : Introduction de la convention pour le bâtiment rue Mahy.
- RÉALISATION D'UN RÉPERTOIRE POUR DONNER DE L'INFORMATION AUX AÎNÉS SUR LES SERVICES EXISTANTS *(en caractères lisibles)* : projet du budget participatif. Mise en place possible d'un GT
- MESURES DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES INONDATIONS, DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS
- PLAN LOCAL PROPRETÉ
- MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DU PAEDC (PLAN D'ACTIONS ÉNERGIE DURABLE ET CLIMAT)

Proposition de GT à réunir en 2022

La CLDR propose de réunir les GT suivants en 2022 :

- GT « Patrimoine » : poursuite du travail entamé. Ce groupe se réunira prochainement pour travailler sur les circuits villageois et l'édition de la brochure. Vu le refus de la province de financer le projet, la Commune a prévu un budget de 2500 euros pour ce faire.
- GT « Biodiversité » : suivi des appels à projet « BiodiverCité » et travail sur un plan d'actions pluriannuel
- GT « santé » (désignation de 2 membres de la CLDR) : réflexions et propositions d'actions et de conseils de prévention, d'actions en faveur des personnes handicapées, etc…
- GT « liaisons intra villageoises » : sur base des résultats du GT « patrimoine » et des circuits villageois qu'il va proposer, ce groupe proposera de nouvelles liaisons intra villages
- GT "commune étoilée" pour poursuivre la réflexion avec AstroNamur (J. Lemaire). Des experts d'Astronamur pourront aider le groupe à faire des propositions d'endroits où il serait opportun de réduire ou de supprimer l'éclairage dans la commune, tout en garantissant la sécurité. Les participants travailleront sur base de cartes, de visites de terrain, de leur connaissance du territoire et de critères fournis par les experts. Mr Lambert signale que le moment est peut-être bienvenu pour faire pression sur les distributeurs pour réduire l'éclairage nocturne, vu qu'en février la Commune va devoir choisir entre ORES et l'AIEG. Mr Lognay suggère que le groupe réfléchisse aussi à réduire ou supprimer l'éclairage des édifices et terrains publics. Les études déjà réalisées seront fournies aux participants du GT.
- GT "répertoire aînés" pour aider le porteur de projet "budget participatif" à finaliser son projet

<u>Nouvelles demandes de subsides « développement rural » au cours des 3 prochaines années</u>

2022 (mars) : RÉNOVATION DU BÂTIMENT COMMUNAL SITUÉ RUE MAHY EN LOGEMENTS TREMPLIN ET EN MAISON DE VILLAGE ET AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS : Les travaux de rénovation sont urgents vu l'état de détérioration du bâtiment.

2022 (septembre) : CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ – phase 1 : de Noville à Forville et phase 2 : de Noville à Franc-Waret

2023 : AMENAGEMENT DE LA PLACE COMMUNALE DE HEMPTINNE (vérifier dans un premier temps si le projet peut être considéré comme clôturé ou si les habitants souhaitent d'autres aménagements)

2024 : AMENAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, DE JEUX DE SPORT A HINGEON

Commune de Fernelmont

Annexes

Comptes-rendus des réunions de la CLDR

La Commune de
FERNELMONT

Namur, le 27 janvier 2021

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 26 janvier 2021

Présents :
Michel RODEMBOURG, Georges LOGNAY, Lucie BURETTE, Benjamin VERMAUT, André THOMAS, Vincent MATHIEU, Marie-Bénédicte LARIDANT, Georges DUPONT, Cannelle CHARLET, Etienne PIETTE, Quentin PURNODE, Liliane CUYPERS, Laurence GRANVILLE, Anne PARADIS, Dimitri SIMONS, Maryse HENEFFE, Xavier STASSART, Louis LAMBERT, Julien LEMAIRE, Pierre LICOT, Julie NELISSE,
Invités : Emile ROELEN, Aurélien NOEL
Administration communale : Clément CASSART
FRW : Anne-Marie DE MOOR, Julie GOOVAERTS
GAL : Aurélie KEMPENEERS, Jean-Pierre TRESEGNIE, Audrey RESIMONT

Excusés :
Sylvie TROUSSART-KINET, Roger PENNING, Laurent HENQUET, Nicolas KATCHYNSKY, Ludwig VAN RYSSELBERGHE, Thierry COCQUYT

Absents et non-excusés :
Nicolas HUBERTY, Louis HOUBOTTE, Christelle PLOMTEUX, Jean DELCOURT, Stephan CASTEL, Vincent DETHIER, Marc BAUDOIN, Anne-Marie PETERS

……

1. Accueil des nouveaux membres

Deux nouveaux membres sont accueillis au sein de la CLDR.

- Emile ROELEN représente le village de Marchovelette, il est président de la CCATM.
- Aurélien NOEL représente le secteur associatif, culturel et sportif. Il est membre de la commission « transition écologique » de Fernelmont.

Julie NELISSE ne représentera plus le secteur associatif, culturel et sportif mais elle représentera le village d'Hemptinne.

Une place reste vacante dans la CLDR pour le village de Marchovelette.

Cette modification des membres de la CLDR sera approuvée au Conseil Communal.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 janvier 2020

Le compte-rendu est approuvé sans remarque.

3. GT Patrimoine

Un rappel du contenu de la fiche-projet 2.2. du PCDR, intitulée « Création et entretien d'un circuit patrimoine » reprise dans le PCDR est présenté aux membres.

Dans sa programmation 2020, la CLDR avait suggéré de mettre en place 2 groupes de travail

- GT chemin et sentiers
- GT circuit patrimoine (réalisation d'un inventaire du patrimoine et création d'un circuit découverte)

Ceux-ci n'ont pas pu se réunir en 2020 vu les mesures sanitaires mais l'intention de la Commune est bien de les organiser dès que possible en 2021.

Le Collège souhaite lancer un appel à candidatures pour le GT « patrimoine » et lui confier une première mission qui consistera à réaliser un inventaire du petit patrimoine afin, par la suite, de pouvoir le mettre en valeur. La FRW et le GAL Meuse@campagne encadreront le GT. L'idéal serait d'avoir un référent par village, comme point de contact.

Bien que des inventaires existent sur le territoire (publications de Serge Chasseur), il n'y a pas de base de données complète disponible. Il s'agit d'une étape nécessaire avant d'envisager la création d'un circuit de mise en valeur des éléments qui seront répertoriés.

Une vidéo d'information sur le petit patrimoine, réalisée par la FRW, est diffusée à la CLDR. Cette vidéo est disponible sur le lien https://vimeo.com/306787082 ou site le site https://territoires.frw.be.
La liste des éléments du petit patrimoine populaire wallon est disponible via le lien : https://culturalite.be/files/PetitPatrimoinePopulaireWallonPppw_fichier_liste.pdf

Une proposition de ligne du temps est présentée pour le GT :

1. Janvier 2021 : réunion de CLDR
2. Février 2021 : création GT citoyen via un appel à candidats
3. Mars / avril 2021 : première réunion du GT ; démonstration sur le terrain ; formation pour réaliser l'inventaire par un expert
4. Avril à septembre 2021 : travail d'inventaire avec soutien du GAL
5. Septembre 2021 : définition de circuits et encodage sur CIRKWI

Aurélie KEMPENEERS, chargée de mission au GAL, présente succinctement les projets déjà réalisés en matière de circuits de mise en valeur du patrimoine :

- Projet cyclo : Un deux roues s'il vous plaît
- Projet cyclo : Sur les traces du petit train Zaman
- Projet équestre
- Projet pédestre : histoires agricoles
- Projet Géochallenge

Jean-Pierre TRESEGNIE réalise une démonstration de l'outil développé par le GAL afin d'inventorier et de localiser les éléments du petit patrimoine fernelmontois.

Questions et commentaires de la CLDR

- Q. : Un système de sauvegarde des données doit être prévu afin d'éviter la perte d'information due à de mauvaises manipulations.
  R : Les données seront stockées à la commune. Seuls les membres du GT encoderont et valideront les données, après avoir été formées.
- Q. : Comment faire le lien entre les informations techniques liées au patrimoine et le vécu des citoyens, les récits ou l'histoire ?
  R : Ces informations peuvent être encodées dans les fiches descriptives : annotations, anecdotes…
- Q. : Quelles sont les attentes envers les participants ?
  R : Il y a différents rôles qui peuvent être répartis. Certaines personnes (1 membre de la CLDR par village par exemple) pourraient avoir un rôle de référent pour son village.
  Il n'y a pas de compétences spécifiques demandées pour prendre part au GT, toutefois, les personnes disposant d'expertises pourront avoir des rôles adaptés (par exemple, si un membre du GT est historien, il pourrait valider l'information, un autre pourrait faire de l'encodage…) Jean-Pierre Trésegnie accompagnera le groupe au niveau technique.
  Au niveau des délais et du temps à investir dans le GT, les échéances proposées sont modifiables.
- Q. : Pour qui l'outil sera-t-il disponible ? Les informations seront-elles accessibles pour les habitants des communes voisines ?
  R : L'outil est un prototype en test sur Fernelmont. Il sera uniquement disponible pour les membres du GT afin de constituer l'inventaire. L'accès aux données par d'autres personnes ne sera possible que si la Commune l'autorise.
- Q. : Le développement d'une application est-il pertinent ? Quelle est la plus-value de l'application ?
  R : L'outil est en réalité une page web qui permet d'encoder et de centraliser des données, avec une interface qui permet l'utilisation sur tablette et smartphone.
  Le but n'est pas de créer une application spécifique au petit patrimoine de Fernelmont mais d'utiliser un outil de collecte d'information avec localisation cartographique et visualisation graphique. Les informations récoltées pourront ensuite servir pour la constitution de circuits de promenades, pour le service des travaux,…
- Q. : S'agit-il uniquement du petit patrimoine public ?
  R : Le petit patrimoine privé pourrait également être pris en compte à condition qu'il soit visible depuis le domaine public et ne nécessite pas d'accès sur une propriété privée.

Les membres sont invités à reprendre contact avec le GAL s'ils souhaitent poser d'autres questions sur la présentation.

L'inscription au GT Circuit patrimoine est ouverte à tous les membres de la CLDR par mail à am.demoor@frw.be ou clement.cassart@fernelmont.be.

La Commune invitera également les habitants de la commune à participer au GT.

4. Approbation du rapport annuel de la CLDR

Chaque année, la CLDR doit remettre un rapport au Conseil communal. Les membres ont reçu une proposition avec l'invitation.

4.1 Suivi des projets

Concernant le suivi des projets entamés et à poursuivre, les membres ont émis les questions et avis suivants :

- CRÉATION D'UN NOUVEAU TRONÇON PEDESTRE EN REVÊTEMENT ENROBÉ

Q : Le projet de création d'un tronçon pédestre était prévu en deux parties (Noville - Forville et Noville - Franc-Waret) Ces projets seront-t-ils regroupés ?
R : Oui, les démarches patrimoniales sont identiques pour les deux parties, elles sont donc actuellement réalisées pour les deux tronçons. De plus, une seule demande de convention en développement rural sera réalisée.
Dans le cadre de ce dossier, la Commune ne souhaite pas avoir recours aux expropriations, des négociations sont en cours avec les propriétaires concernés.

Q : Le tronçon entre Noville et Forville sera-t-il réalisé sur la voie vicinale ?
R : Oui

Q : Des plantations sont en cours dans des zones qui nécessiteront des aménagements en lien avec la création de la voie lente. Ne faudrait-il pas coordonner ces éléments ?
R : Au niveau des services communaux, la coordination est en cours. Au niveau des demandes de permis d'urbanisme, la Commune prévoit l'espace nécessaire pour la réalisation de la voie lente. En ce qui concerne les plantations par des privés, la Commune n'a pas de levier d'action.

Q : S'agit-il d'un cheminement exclusivement pédestre ?
R : La voie sera accessible pour les piétons et les cyclistes.

- RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DU POTENTIEL ECOLOGIQUE EXISTANT

Des rencontres individuelles avec des agriculteurs dans le cadre du partenariat avec « faune et biotope » ont eu lieu l'année passée et se poursuivent cette année. Une information sur l'avancement du projet sera disponible dans quelques semaines.

La plantation de haie est demandée aux habitants par la Commune lors de permis d'urbanisme à la jonction de parcelles agricoles. Un membre de la CLDR souhaite que les demandes soient équilibrées entre les habitants et les agriculteurs.

- MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION ET DE CONSEILS RELATIFS À LA SANTÉ

Les rencontres avec les parents concernant l'alimentation saine dans les écoles n'ont pas pu avoir lieu suite à la crise sanitaire.

- CREATION D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE

Q : Des plans sont disponibles sur le site de l'ODR. Certains éléments du programme ne sont pas représentés.
R : Il n'y a pas encore d'avant-projet pour ce dossier, les esquisses dans la fiche sont mentionnées à titre d'exemple. Pour la constitution du projet, les futurs utilisateurs seront consultés afin de déterminer leurs besoins spécifiques.

Q : Quelles sont les échéances pour ce projet ?
R : Suivant les délais établis dans la procédure DR, la phase de réalisation du projet devrait début deux ans après la signature par la Ministre de l'octroi des subsides.

- ETUDE DES BESOINS, EVALUATION ET DEVELOPPEMENT EVENTUEL DE MILIEUX D'ACCUEIL SUBVENTIONNES

Q : Un membre propose que la commune mette en place des actions de soutien pour l'utilisation de langes lavables. Le groupe IMAJE réfléchit actuellement à une offre de blanchisserie sociale pour les langes lavables sur base d'une expérience pilote menée à Bruxelles.
R : La mise en place d'actions de soutien est en cours de réflexion.

- AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS

Les membres sont consultés pour déterminer si le projet est clôturé.
Plusieurs membres font part d'une appréciation très positive de l'aménagement du site. Ils relatent une hausse de la fréquentation de l'aire de sport, ainsi que l'aspect chaleureux et convivial suite aux nouveaux aménagements.
Une évaluation est souhaitée pour déterminer s'il y a d'autres demandes au sein des habitants. Les membres de la CLDR représentant le village de Pontillas consulteront les habitants et feront part des avis lors de la prochaine réunion de CLDR.
La rehausse des clôtures sera vérifiée.
Le projet n'est donc pas terminé.

- POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE

Q : Etant donné qu'environ 30% de l'éclairage a déjà été remplacé par ORES, les membres se demandent si le projet n'est pas compromis.
R : La phase 3 du plan de remplacement des luminaires par ORES est en cours. La commune a suspendu la mise en œuvre de la phase 4 en attendant la réunion entre Astronamur et ORES. Des réflexions seront menées sur la manière de réduire l'impact des nouveaux appareils d'éclairage sur la biodiversité par la réduction du flux lumineux.

- CREATION D'UNE PLATE-FORME « JEUNES », CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ADULTES REFERENTS OU D'UNE AUTRE STRUCTURE DE TYPE MAISON DES JEUNES

Q : Pourquoi prévoit-on la création d'une plateforme pour communiquer des informations aux jeunes ?
R : Il s'agit d'un projet du GAL, qui a souhaité pour la réalisation de cette étude en Open data consulter quelques jeunes de la commune de Fernelmont. Le projet est à l'étude.

Un membre souhaite que la commune soit pro-active au niveau de la communication avec les jeunes de 12 à 18 ans.
Un autre membre estime que les 12-18 ans ne sont pas demandeurs de plus de communication avec la commune car leurs centres d'intérêts sont les pôles (Eghezée, Namur…) où sont situées les écoles secondaires.

NB : un hakaton est un évènement qui réunit un groupe de personnes pour travailler ensemble de manière intensive sur un projet spécifique.

- CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES

Q : Les chaises pour la construction d'une habitation ont été implantées sur le sentier à Tillier.
Un membre explique que les arbres de la propriété voisine sont actuellement sur le tracé du sentier. Le propriétaire a prévu de les abattre afin de libérer la parcelle et de rétablir le sentier à sa place initiale. Les chaises de la nouvelle construction sont placées correctement.

- PLAN LOCAL PROPRETÉ

Le plan local de propreté fera l'objet d'une présentation lors d'une prochaine réunion de CLDR.

- PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT

Le PAEDC fera l'objet d'une présentation lors d'une prochaine réunion de CLDR.

4.2 Proposition de programme 2021

Concernant les nouvelles demandes de subsides, la CLDR est questionnée sur la priorité à donner aux projets suivants :

2022 : AMENAGEMENT DE LA PLACE COMMUNALE DE HEMPTINNE

> Ce projet est toujours d'actualité. Il faudra consulter les habitants du village afin de déterminer si les besoins listés dans la fiche du PCDR sont toujours d'actualité.

2023 : AMENAGEMENT D'UNE AIRE CONVIVIALE, DE JEUX DE SPORT A HINGEON

> Avant d'activer cette fiche, il faudra consulter le CCE et/ou les écoles afin de connaître les attentes des enfants

En conclusion, la CLDR approuve le rapport annuel.

5. Avis de la CLDR sur la Newsletter

Le 16 décembre 2020, une newsletter a été envoyée aux membres de la Commission pour les informer de l'évolution de quelques projets du PCDR. Un taux de participation de 70 % des membres a pu être constaté.

L'avis des membres sur ce moyen de communication est demandé.
Les remarques suivantes sont formulées :

- Une majorité des membres a apprécié le document et souhaite recevoir d'autres newsletters.
- 2 membres n'ont pas reçu le courrier (spam ?)
- Un membre explique que l'envoi de newsletters est intéressant mais ne peut remplacer les réunions virtuelles ou présentielles.
- Un membre se demande s'il y aura du contenu pour une newsletter entre chaque réunion.

Etant donné l'avis majoritairement positif de la CLDR, la réalisation de newsletter à destination des membres se poursuivra.

6. Information sur les changements apportés par la Ministre Tellier aux opérations de développement rural.

Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle circulaire régissant le développement rural en octobre 2020, les modifications concernant la CLDR sont présentées aux membres. La circulaire est disponible à la consultation sur le site https://agriculture.wallonie.be ou via le lien suivant : circulaire DR 2020.01

- *Visibilité de l'ODR – accès à l'information*
  Les comptes-rendus des réunions de CLDR, le ROI et la liste des membres de la Commission doivent être publics. La page intranet de la CLDR sera dorénavant accessible à tous.
- *ROI*
  Un nouveau règlement d'ordre intérieur est en cours d'élaboration par le cabinet de la Ministre. La CLDR devra adopter ce ROI dès sa parution.
  La notion de quorum sera introduite dans le document.
- *Dispositions relatives à l'octroi d'un budget participatif*
  Les communes pourront bénéficier d'un subside pour la mise en place de budgets participatifs. Pour chaque euro investi par la commune, la région octroiera 1 €, avec un montant maximum de 10.000€.
  Pour obtenir ce subside, la Commune sera dans l'obligation d'utiliser les documents fournis par la Région (critères de sélection, règlement, …)
- *Demandes de subsides DR*
  - *2 moments pour introduire les demandes*
    Les nouvelles demandes de subsides en développement rural devront être introduites soit pour le 1er mars soit pour le 1er septembre de chaque année.
  - *Les taux de subsides*

Cfr. tableau repris dans la circulaire

- *5 critères d'arbitrage*
  Dans le cas où le budget annuel dédié au développement rural serait atteint, 5 critères ont été élaborés afin de déterminer les projets qui bénéficieront des subsides.

7. Information sur le budget participatif

Dans le cadre de la 2e édition du budget participatif, 6 projets ont été introduits.

- Les thèmes concernés sont surtout l'environnement, la protection de la nature et la biodiversité,
- 1 projet est s'inscrit dans la continuité d'un projet introduit au budget participatif de 2019 concernant l'aménagement du Warichet
- 1 projet concerne l'aménagement d'une promenade à Franc-Waret équipée de QR-codes
- 1 projet consiste en la mise en place d'un abri à vélos à Forville.
- Le montant de 50.000€ n'est pas atteint.
- Équité hommes (48 %) - femmes (52%) dans les porteurs de projets
- Les villages de Forville et Pontillas sont mieux représentés
- La tranche d'âge le plus représentée est 40 à 50 ans.
- Les ainés sont moins présents cette année, 3 projets les concernant sont en cours suite au budget participatif 2019.
- Les jeunes n'ont pas participé. La Commune souhaite sensibiliser les jeunes afin de les mobiliser lors de la prochaine édition ou les inviter à rencontrer la commune pour faire part de leurs souhaits.

Les porteurs de projets ont rencontré l'administration communale avant l'introduction des dossiers. Cette collaboration se traduit par des projets mieux ficelés et dans un deuxième temps, elle facilitera leur mise en œuvre.

Les 6 projets rentrés seront mis au vote à partir du 02 février, jusqu'à la fin du mois. Les votes pourront se faire soit sur la plateforme participative de la FRW soit par des bulletins papier à déposer à la Maison communale, au CPAS et au Point lecture.

Les membres de la Commission sont invités à voter, mais également à faire la publicité de l'évènement dans leurs villages.

AMDM, le 23 mars 2021

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 17 mars 2021

Présents :
Anne PARADIS, Vincent DETHIER, Pierre LICOT, Louis LAMBERT, Louis HOUBOTTE, Benjamin VERMAUT, Nicolas KATCHYNSKY, Vincent MATHIEU, Julien LEMAIRE, Xavier STASSART, Georges DUPONT, Marie-Bénédicte LARIDANT, Julie NELISSE, Ludwig VAN RYSSELBERGHE, Michel RODEMBOURG, Georges LOGNAY, Dimitri SIMONS, Sylvie TROUSSART-KINET, Lucie BURETTE, Aurélien NOEL, Marc BAUDOIN, Cannelle CHARLET, Maryse HENEFFE, Liliane CUYPERS
Administration communale : Clément CASSART
FRW : Anne-Marie DE MOOR

Excusés :
Christelle PLOMTEUX, Etienne PIETTE, Emile ROELEN, André THOMAS, Quentin PURNODE, Stephan CASTEL, Thierry COCQUYT, Anne-Marie PETERS

Absents et non-excusés :
Nicolas HUBERTY, Roger PENNING, Laurence GRANVILLE, Jean DELCOURT
……

1. Composition de la CLDR

Suite à la démission de Mr Laurent HENQUET, Mr HOUBOTTE deviendra membre effectif et sa suppléante sera Géraldine BOURGEOIS, si le Conseil communal l'approuve lors de sa prochaine séance. Les 2 nouveaux membres, Emile ROELEN et Aurélien NOEL ainsi que le changement de places entre Mr Lognay et Mr Rodembourg (entre supplément et effectif), seront également soumis à approbation du Conseil.

Une place reste vacante dans la CLDR pour le village de Marchovelette.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 janvier 2021

Le compte-rendu est approuvé sans remarque.

3. Approbation du nouveau règlement d'ordre intérieur de la CLDR

La CLDR a reçu le nouveau modèle de ROI avec l'invitation à la réunion.

Ce nouveau ROI sera commun à toutes les CLDR. Les principaux changements par rapport au précédent règlement de la CLDR de Fernelmont sont les suivants :

- **Réserve de recrutement :** tout habitant de Fernelmont peut poser sa candidature à tout moment. S'il n'y a pas de place vacante qui lui convienne, sa candidature est versée dans une réserve de recrutement. Dès qu'une place se libère, la personne est contactée pour voir si elle est intéressée. Pratiquement, cela se faisait déjà à Fernelmont, même si ce n'était pas écrit dans le ROI.
- **Démissions des membres :** Si un membre est absent à 3 réunions consécutives (excusés ou non), la commune lui envoie un courrier afin de lui demander s'il souhaite poursuivre son mandat. Si un membre est absent à + de 75% de réunions (ou excusé sans motif valable) sur 2 années consécutives, il est d'office démissionnaire.

- **Convocation :** Dans les 10 jours ouvrables; d'initiative communale ou à la demande d'1/3 des membres.
- **Ordre du jour :** Un point divers obligatoire
- **Compte-rendu** par un rapporteur désigné.

La CLDR souhaite que l'on ajoute que le rapporteur désigné pour toutes les réunions est l'agent de développement de la FRW

- **Les actions menées au nom de la CLDR ou d'un GT de la CLDR** se font en avec l'accord préalable de la CLDR/GT

- Le **quorum** de participation à 50% (hors quart communal) est nécessaire pour valider une décision importante. S'il n'est pas atteint, report à 15 jours sans quorum pour valider une décision. A Fernelmont, cela signifie qu'il faut 15 membres hors quart communal.
- Respect du **Règlement Général sur la Protection des Données** (RGPD) (art. 22)

⇨ **Le nouveau ROI est approuvé moyennant le petit ajout ci-dessus.**

4. Budget participatif : information sur les résultats de la 2ème édition

Dans le cadre de la 2e édition du budget participatif, 6 projets ont été introduits. L'analyse des votes est la suivante :

- Équité hommes - femmes
- Les villages de Forville et Cortil-Wodon sont mieux représentés
- La tranche d'âge qui a le plus voté est 40 à 50 ans.
- Les jeunes n'ont pas ou peu participé ni pour proposer des projets ni pour voter. La Commune souhaite sensibiliser les jeunes afin de les mobiliser lors de la prochaine édition.
- Le top 3 des projets sont : zone humide de la COOF, Parcours didactique biopositif de la COOF, Une histoire à vivre et découvrir.



Fernelmont - 2e budget participatif !

118 votants individuels.

23 bulletins papier dans une des trois urnes

	Vote numérique	Vote papier
Bierwart	1	1
Fernelmont	5	
Cortil wodon	12	1
Forville	23	8
Franc waret	11	0
Hemptinne	7	0
Hingeon	4	0
Marchovelette	5	1
Noville les bois	18	4
Pontillas	7	4
Tillier	2	2
NC		2

	VN	VP	TOT
Le Jardin de Montigny	37	6	43
Une histoire à vivre et à découvrir	64	3	67
Les jardins du Warichet	46	6	52
L'abri à vélo de la Place de Forville	29	8	37
Zone humide de la Coof	75	1	76
Le Parcours didactique Biopositif de la Coof	72	1	73

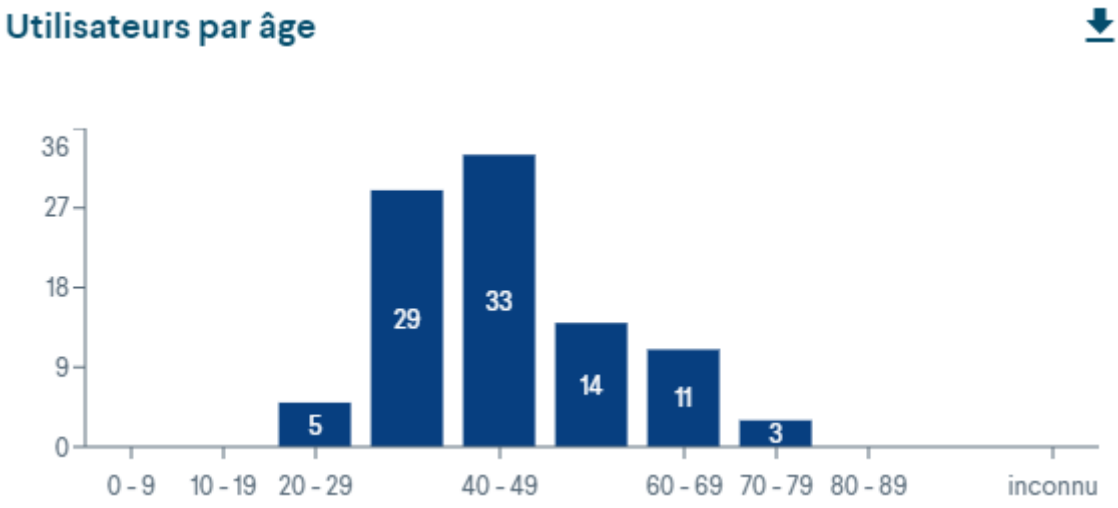

Le Collège a mis un nouveau délai pour la réalisation des projets de la première édition car les conditions sanitaires ralentissent leur mis en œuvre : 31 octobre 2021.

Il est possible qu'une nouvelle formule du Forville Trophy puisse être organisée en mai et que leur projet de valorisation des produits locaux se concrétise.

Le four à pain sur le site de la COOF se met en place.

Tout le mobilier urbain (bancs, tables, …) sera réalisé et placé par les ouvriers communaux dans les différents espaces, afin d'harmoniser les équipements.

Questions/Commentaires/avis de la CLDR :

- Le budget participatif, qui atteint sa vitesse de croisière à Fernelmont, est apprécié. D'autres Communes suivent l'exemple (Namur pas ex.)
- Est-il normal que la COOF ait rentré 2 projets ? *Oui, ce sont 2 associations de fait différentes qui ont rentré les projets. Il n'y a pas de souci par rapport au règlement*
- Peut-être que le petit nombre de projets vient de l'obligation de réunir au moins 5 personnes pour élaborer et rentrer le dossier ? Ce n'est pas toujours évident de mobiliser les habitants pour concevoir le projet, surtout en période de COVID. Par contre, ils se mobiliseraient certainement autour de son utilisation. Serait-il possible de réduire le nombre à 2 ou 3 personnes dans le règlement? *Le concept de budget participatif sous-entend une mobilisation citoyenne, une réflexion collective. Toutefois, il suffit d'être 2 pour constituer une association de fait. La proposition sera débattue en comité de projet.*

4. Retour du Collège sur la proposition de programme 2021 de la CLDR

Le Collège a parcouru le programme 2021 proposé par la CLDR et a tout retenu.

5. Suivi des projets du programme 2021

La CLDR est informée de l'état d'avancement de quelques projets du programme 2021.

- <u>CRÉATION D'UNE MAISON MULTISERVICES ORIENTÉE NUMÉRIQUE DANS LE PRESBYTÈRE DE NOVILLE-LES-BOIS</u>

La Commune a reçu l'autorisation de lancer le marché public pour la réalisation des travaux. L'architecte a commencé à organiser des visites du bâtiment pour les entrepreneurs qui envisagent de répondre à l'offre. Les offres seront analysées le 15 avril. Les travaux pourraient démarrer encore avant l'été.

Questions/Commentaires/avis de la CLDR :

- Les entreprises locales sont-elles consultées ? *D'une part, la loi sur les marchés publics ne permet pas de privilégier une entreprise locale et, d'autre part, il n'y a pas ou peu d'entreprises locales susceptibles d'être intéressées per un chantier public subsidié de cette ampleur.*

- ACTIONS POUR AMELIORER LE MAILLAGE ECOLOGIQUE ET LA BIODIVERSITE

Plusieurs actions du plan, élaboré suite à l'étude du maillage et de la biodiversité, sont mises en œuvre :

Plantations

La Commune effectue de nombreuses plantations et participe dès lors pleinement à l'opération « Yes we plant » Certains plants sont récupérés de l'opération de distribution des arbres, d'autres sont subventionnés par la RW, les derniers proviennent d'un don d'une dame en souvenir de son mari décédé. Les espèces sont très variées (Groseilliers, framboisiers, charme, hêtre (rouge, vert), troène, sorbier des oiseleurs, pommier sauvage, viorne, poirier sauvage, prunelle, noisetier).

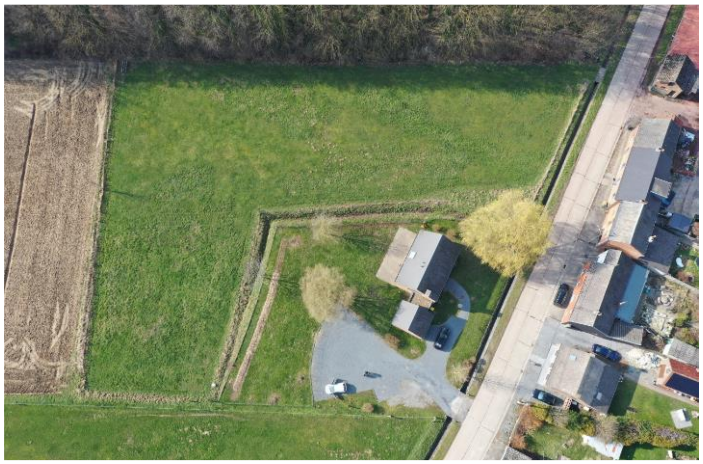

Maison de l'enfance de Sart d'Avril : haie triple rang (+/- 1500 plants) pour faire un tampon avec les terres agricoles.



Robu : Placement de mobilier urbain réalisé par les ouvriers communaux. Plantation de haies.

Rue Saule Bastrée : plantation d'un saule et d'une haie.
Tumuli : plantation d'une haie



Information/sensibilisation

La Commune a décidé de réaliser une newsletter « environnement/biodiversité ». Elle sera rédigée par Patricia Raison, Clément Cassart et Marie Dieudonné. Elle sera bimestrielle. La première devrait être envoyée fin mai. **La CLDR est invitée à s'inscrire et à en parler autour d'elle.**

Voici le lien direct pour s'inscrire à la newsletter environnement :
https://c1e2bace.sibforms.com/serve/MUIEAKUwtiuuObdEGjkanwbwZ210eS38UvpFpMlcC-9zClDN9NHse_ldsVW1cMpyTezuyJzJlyhLgYIKkLhmII0OA0HzXTRSCjGznSaRLpSK9B17cM-dVgwSjSkXQ1Nsy460aGgDVpkp7w-Vp2EXdr-oslPJvTkudjNHEeWqZ14WwUORuJCJRU_0PPHGn7L3a4f22F7pRURbF7Vw

ou depuis la page environnement du site fernelmont.be

https://www.fernelmont.be/ma-commune/services-communaux/environnement-et-developpement-rural

Questions/Commentaires/avis de la CLDR :

- Serait-il possible d'associer les écoles aux chantiers de plantations ? *OUI Hors période COVID, cela s'est déjà fait. Par contre, tant que les mesures sanitaires restent telles quelles il est interdit d'organiser des activités avec les écoles et le personnel ouvrier communal doit également respecter des règles très strictes.*
- La Commune bénéfice-t-elle de subsides régionaux pour les plantations ? *OUI et les dossiers à remettre pour les obtenir ont été simplifiés.*
- Un entretien des plantations est-il prévu ? *OUI les ouvriers assurent l'entretien de tous les espaces publics (tonte, arrosage, ...) sauf ceux qui sont gérés par des citoyens. Par ailleurs, la Commune a des contacts avec une entreprise qui souhaite utiliser les déchets de taille de haies pour de la biomasse (plaquettes pour chaudières bois).*
- En bordure de terres agricoles, les haies servent à protéger contre les pesticides, qu'en est-il des distances ? *Le code rural et les besoins propres à chaque espèce en termes de développement définissent les distances de plantation.*
- Il y a quelques années, la Commune a bénéficié d'une étude de la Fondation Close avec des recommandations en matière d'environnement et de biodiversité. Celles-ci sont-elles mises en œuvre *? Le PCDR précédent a intégré les recommandations de cette étude. Celle-ci avait été présentée à la CLDR et au GT environnement à l'époque. Il est possible que l'étude soit en annexe du PCDR précédent. A vérifier.*

- CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE

Suite à l'appel à candidature pour le GT patrimoine, la Commune a reçu 23 candidatures. La FRW et le GAL suggèrent d'organiser 3 séances d'information identiques, en extérieur, par groupes de 10 personnes avec masques et distances. Les membres du GT devraient s'inscrire à ces séances dont le but sera d'expliquer quel petit patrimoine il faut inventorier et comment. L'idéal serait de trouver un endroit où il serait possible de s'abriter en cas

d'averse, par exemple un préau dans une cour d'école. L'idéal serait d'avoir terminé le travail en septembre.

Questions/Commentaires/avis de la CLDR :
Les membres proposent différents endroits :

- Ecole de Hingeon
- Eglise
- Tonnelles
- Local scout de Noveille
- Serre de la COOF

Anne Paradis s'engage à vérifier quelles sont les possibilités tenant compte des mesures sanitaires. En effet, il n'est pas certain que l'on puisse se réunir dans une cour d'école.
Un membre insiste sur la possibilité de laisser à chaque personne de décider du temps qu'il veut consacrer à cette tâche. *Il est en effet prévu que chacun puisse y dédier le temps qu'il souhaite.*
Le travail effectué par la CLDR de Olne est apprécié. Ce serait bien d'arriver au même résultat à Fernelmont.

- <u>CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES</u>

Suite à l'approbation du plan communal de mobilité, l'échevin de la mobilité et l'administration communale ont créé un GT interne chargé de créer des boucles de liaisons cyclo piétonnes inter villages, via les chemins les moins fréquentés par les automobilistes et les plus sécures. Plusieurs boucles de 5 à 10km seront balisées avec un fléchage de couleur et un panneau explicatif au départ. Le fléchage va commencer. Une carte sera mise à disposition sur le site web communal. Ce ne sont pas des circuits touristiques reconnus par le commissariat général au tourisme. Ils ne pourront dès lors pas bénéficier d'un fléchage touristique.

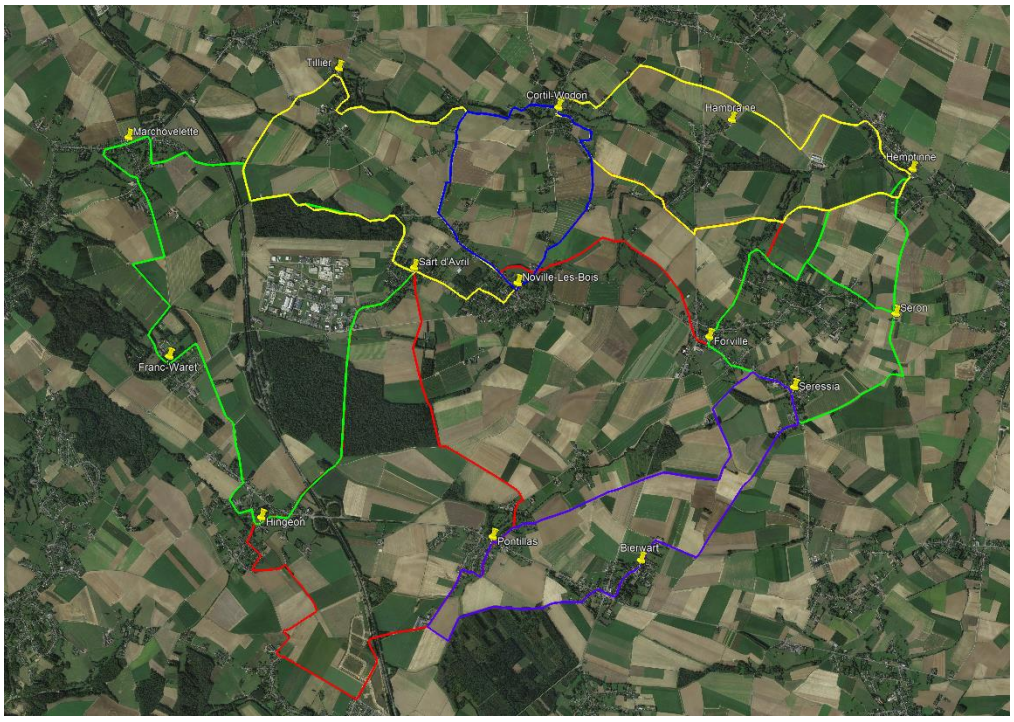

Par ailleurs, l'administration communale a réalisé un entretien en profondeur des chemins agricoles et des reprofilages de certains d'entre eux sont en cours.

A Hemptinne, dans le cadre de l'aménagement foncier Soile et affluents, un réseau de liaisons lentes sera également créé prochainement.

Trois voiries communales vont être mises en « voirie réservée trafic cyclo, piéton et agricole » et barrées, pour un test de 6 mois :

- Chemin des Gouttes, rue des Sarts, entre Franc-Waret et Hingeon
- Rue de Pontillas à Forville entre la grand-route et le carrefour, rue de la Libération
- Prolongement de la rue Collet à Noville vers Gochenée

Le GAL développe un circuit pédestre et un équestre. Le balisage va débuter. La Province crée un réseau de points nœuds.

Le GT mis en place par la CLDR pourra se réunir courant deuxième semestre. Sa mission sera de définir des circuits intra villages.

Questions/Commentaires/avis de la CLDR :
Quels sont les délais? *Pour les boucles inter villages, le Collège espère que tout sera prêt pour l'été. Pour Soile et affluents, cela va prendre plusieurs années.*
Est-il prévu d'éditer un flyer, du type de ceux du GAL pour le circuit « A deux roues » ? *Cela pourrait se faire lorsque le circuit sera terminé et que tout sera bien au point. Sinon, le risque est que le document papier soit rapidement dépassé. Il devrait y avoir une version carto à télécharger et imprimer , et une version « roadbook ».*
Est-il prévu de mettre les circuits sur le site CIRKWI (site reconnu par la RW) ? *OUI si c'est possible.*
Pourquoi la Commune n'a-t-elle pas rentré de projet « Wallonie cyclable » à la Région *? Cela n'a pas été possible car les délais étaient très courts et le dossier à monter très complexe (audit cyclable, consultation de la CCATM, commission cycliste, plan d'intégration cyclable avec vision FAST 30, etc… De plus ; le dossier de Fernelmont n'aurait pas été prioritaire car le Commune n'est pas directement reliée au Ravel)*

- <u>AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTISPORTS SUR LE BATY DE PONTILLAS</u>

Suite à la réunion de CLDR précédente, les représentants du village ont fait un sondage pour vérifier si on pouvait considérer le projet comme clôturé ou s'il y avait encore des demandes des habitants.

Questions/Commentaires/avis de la CLDR :
La rehausse des clôtures a été vérifiée. Cela n'est pas entièrement terminé. Pour rendre l'endroit plus sécure, une clôture plus haute côté chaussée serait utile. Un membre suggère de planter également une haie pour rendre l'endroit encore plus convivial et esthétique.

- RENOVATION ET VALORISATION DES TUMULI DE SERON, ET INTEGRATION DANS LE RESEAU DES TUMULI

Prochainement, le conseil communal va se prononcer sur une convention, dans le cadre du projet « Soile et affluents », pour l'aménagement du chemin qui passe entre les tumuli et part vers Meeffe. Il serait en partie en bi-bandes.

- CREATION D'UNE PLATE-FORME « JEUNES »

L'informaticien de la Commune n'ayant pas pu se libérer, il viendra présenter l'application Fernelmoove lors de la prochaine réunion de CLDR.

Questions/Commentaires/avis de la CLDR :
Un membre rappelle que la fiche-projet comprenait davantage que la création d'une plateforme « jeunes ». En effet, elle prévoit également la création d'une structure de type maison des jeunes. Les jeunes ont besoin de relations en présentiel. Une plateforme est déjà un premier pas pour améliorer la politique de la jeunesse dans la Commune mais il faudrait aller plus loin dans le projet.

- POSITIONNEMENT DANS UN PROJET-PILOTE, COMMUNE ETOILEE

Clement Cassart et Julien Lemaire ont participé à un webinaire sur la modernisation de l'éclairage public tenant compte de la protection de la biodiversité.
Une réunion est prévue le 30 mars avec Astronamur et Thierry Hanon Degroote de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN). Il s'agit de la personne qui était venue en CLDR en juin 2019 et qui avait proposé ses services à la Commune pour tendre vers une situation optimale en matière d'éclairage. ORES peut mettre certaines recommandations en œuvre telles que la limite à 3000 kelvin ou le dimming entre 22h et 6h. Il y a également moyen de définir des endroits où l'éclairage n'est pas essentiel.

Questions/Commentaires/avis de la CLDR :
Une réflexion est-elle menée concernant l'éclairage des bâtiments publics ? *OUI car en effet la plupart de ces luminaires éclairent le ciel.*

- MESURES DE PREVENTION ET DE GESTION DES INONDATIONS, DE LUTTE CONTRE L'EROSION DES SOLS

Suite aux inondations de 2019, la Commune a élaboré un plan d'actions avec l'aide de la cellule GISER. Trois sites ont été retenus.

Marchovelette près de la maison de repos: Le problème est résolu grâce à la bonne collaboration de l'agriculteur qui a remplacé ses cultures par des prairies.

Cortil-Wodon, au carrefour des rues de Forville et des Bruyères : En concertation avec l'agriculteur et le propriétaire une fascine a été créée en bas de la parcelle pour protéger les maisons et le rehaussement du fossé est prévu.

Tillier, rue du cygne : 10 agriculteurs sont concernés et ont été rencontrés par l'ASBL faune et biotopes pour mettre une barrière végétale tampon en amont via les mesures agro-environnementales. Les collaborations sont très bonnes. Elle sera complétée par une fascine et un travail sur le fossé. En aval des cultures seront déplacées.

Divers

Il n'y a pas de divers.

Merci à chacune et chacun pour sa participation !

AMDM, le 31 mai 2021

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 27 mai 2021

Présents :
Anne PARADIS, Vincent DETHIER, Louis LAMBERT, Louis HOUBOTTE, Nicolas KATCHYNSKY, Vincent MATHIEU, Julien LEMAIRE, Xavier STASSART, Georges DUPONT, Marie-Bénédicte LARIDANT, Michel RODEMBOURG, Sylvie TROUSSART-KINET, Marc BAUDOIN, Maryse HENEFFE, André THOMAS, Quentin PURNODE, Anne-Marie PETERS
Administration communale : Clément CASSART
FRW : Anne-Marie DE MOOR

Invitée : Marie DIEUDONNE, administration communale – service jeunesse

Excusés :
Benjamin VERMAUT, Julie NELISSE, Ludwig VAN RYSSELBERGHE, Georges LOGNAY, Dimitri SIMONS, Lucie BURETTE, Aurélien NOEL, Cannelle CHARLET, Laurence GRANVILLE, Christelle PLOMTEUX

Absents et non-excusés :
Pierre LICOT, Etienne PIETTE, Emile ROELEN, Stephan CASTEL, Nicolas HUBERTY, Roger PENNING, Jean DELCOURT
……

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 mars 2021

Le compte-rendu est approuvé sans remarque.

2. Composition de la CLDR

La CLDR acte les démissions de Thierry Cocquyt et de Liliane Cuypers.
Ils approuvent la candidature de Mme Marlier qui occupera le poste de membre suppléante pour le secteur social. Elle habite Hemptinne, est auteure, agent littéraire, maman de famille nombreuse et femme active. Maryse Heneffe deviendra membre effectif.

Il reste deux places vacantes dans la CLDR pour le village de Marchovelette et le secteur « environnement ».

3. Suivi de projets du programme 2021

Quatre projets du programme 2021, qui ont bien avancés, sont présentés à la CLDR.

- **3.1. Fernel'move (application pour les jeunes fernelmontois)**

Marie Dieudonné, responsable du service communal de la jeunesse, présente l'application Fernel'move, pour les jeunes Fernelmontois entre 13 et 20 ans.
Celle-ci est en cours de développement. Elle est destinée à des supports mobiles (smartphones, tablettes).
L'idée vient d'une formation organisée par Futurocité à laquelle le chargé de mission du GAL, Jean Pierre Trésegnie, a participé. Chaque commune était invitée à communiquer une problématique rencontrée sur son territoire. Fernelmont a fait part de sa difficulté à toucher les jeunes à partir de 13 ans. Par la suite, lors d'un Hakathon (marathon de programmation de 48h pour des équipes de développeurs), l'idée a été travaillée par un groupe qui a produit un prototype et a reçu le « coup de cœur du jury ». Quelques jeunes ont été associés à l'élaboration de l'outil. Comme dit plus haut, le groupe poursuit son travail actuellement pour développer l'application. Elle devrait être prête pour cet été.

Ce sera un outil informatif **et** participatif. Il sera gratuit. Toutes les informations concernant les activités pour jeunes, proposées par la Commune et par les associations, seront rassemblées en un seul support. Les jeunes pourront communiquer leurs besoins et leurs idées. Des votes seront organisés, des quizz proposés. Chaque jeune se créera un avatar et pourra compléter ses centres d'intérêt.

La Commune sera administrateur et contrôlera les messages.

L'application ne sera pas disponible sur appstore, playstore ou autre. Il faudra la télécharger sur le site web communal.

Il semblerait que Fernelmont soit une des premières communes à proposer une aplication telle que celle-là.

Les objectifs sont :

- Combler le manque d'outil pour toucher les jeunes en mettant un nouvel outil qui leur convient à disposition
- Permettre aux jeunes qui ont les mêmes centres d'intérêt de se rencontrer
- Créer du lien entre jeunes
- Etre à l'écoute des jeunes

Ce projet concrétise une partie de la FP 3.8. « Création d'une plate-forme jeunes, constitution d'un réseau d'adultes référents ou d'une autre structure de type ».

Plusieurs membres de la CLDR expriment leurs félicitations pour ce projet. Ils émettent les recommandations suivantes :

- Etre attentif à bien la dynamiser pour assurer sa continuité.
- Un des indicateurs de réussite du projet devrait être le nombre de rencontres en présentiel créées grâce à cet outil. Il serait dommage que les liens créés se limitent à du virtuel, car les jeunes ont besoin de contacts physiques.

3.2. Commune étoilée

Clément Cassart présente les avancées du projet depuis la réunion de la CLDR du 17 mars.

Dans un premier temps, le Collège, C. Cassart et AM De Moor ont rencontré Astronamur (J. Lemaire) et Thierry Hanon Degroote de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN). Ensuite la Commune a eu une réunion avec ORES.

Différentes interventions ont été discutées, visant à diminuer la pollution lumineuse et à préserver la biodiversité tout en garantissant la sécurité :

- Remplacement de l'éclairage en cours : limiter à 3000 kelvin (bon rapport entre l'impact sur la faune et la flore et la sécurité)
- Variation de l'éclairage à certains endroits (22h à 6h)
- Suppression de l'éclairage à certains endroits, notamment des zones sensibles pour la biodiversité, des liaisons entre villages,..)
- Eclairage vers le bas et pas vers le ciel

Astronamur participe au suivi du projet. ORES s'est engagé à communiquer davantage sur les zones qui feront l'objet d'un remplacement.

D'ici 2025, tout l'éclairage sera remplacé par des LED.

Plusieurs participants trouvent le projet très intéressant et sont heureux de voir que le projet avance. Le fait qu'ORES soit moins réticent que par le passé est apprécié.
La CLDR émet les remarques et suggestions suivantes :

- Le dimming est sans doute efficace mais il y a un souci avec certains équipements car très souvent l'éclairage fonctionne aussi la journée (par ex. à Franc –Waret). **La Commune invite la CLDR à signaler les problèmes pour les faire remonter à ORES.**
- Prévoir de l'éclairage intelligent à certains endroits ? Il n'éclaire que quand c'est nécessaire, lorsqu'il perçoit du mouvement.
- Organiser des campagnes de sensibilisation à la pollution lumineuse : « zéro lumière », « nuit des étoiles filantes », etc….

3.3. Boucles de promenades

Lors de la CLDR précédente, V. Dethier a présenté le projet de création de boucles de promenades. Les 9 boucles sont maintenant terminées. Elles sont présentées à la commission (voir annexe). Elles seront téléchargeables sur le site web communal. Le marché pour le balisage est en cours. La Commune espère qu'il sera fait pour l'été.
Certaines voiries « réservées aux piétons, cyclistes et agriculteurs » seront mise en test pendant 6 mois. Le Conseil communal a donné son accord.

3.4. GT « patrimoine »

La FRW et le GAL ont organisé 3 sessions de formation pour les 24 membres du groupe, à Marchovelette (dans la cour de l'école et dans le village). Les participants étaient satisfaits. Un expert en petit patrimoine leur a expliqué ce qui doit et ne doit pas être recensé.
Les membres du groupe sont de tous villages et de tout âge.

Le groupe est ouvert à d'autres habitants. **La CLDR est invitée à le faire savoir.**
Elle peut également informer ses voisins et habitants des villages que des personnes vont passer prochainement dans les rues pour photographier le petit patrimoine visible de l'espace public et que ce ne sont pas des personnes mal intentionnées.

Divers

- Maison multiservices dans le presbytère de Noville

La Commune a reçu de nombreuses offres pour le lot 1 mais aucune pour les lots 2 et 3. Elle va devoir reconsulter des entreprises spécialisées.

- Maison rurale polyvalente

La Commune attend toujours l'accord de la Ministre Tellier sur l'octroi des subsides « développement rural ». D'après les informations reçues par la Commune, la Ministre a mis toutes les demandes de subsides en attente car elle revoit à nouveau la circulaire du développement rural.

- Bâtiment rue Mahy à Noville (maison de village et logements)

La Commune a toujours l'intention d'introduire une demande de subsides pour la session de septembre.

Merci à chacune et chacun pour sa participation !

Annexes : boucles de promenades


Boucle 1
Hemptinne - Cortil-Wodon - Hambraine (11,0km)
Hemptinne
Hambraine
Cortil-Wodon
Google Earth
1 km

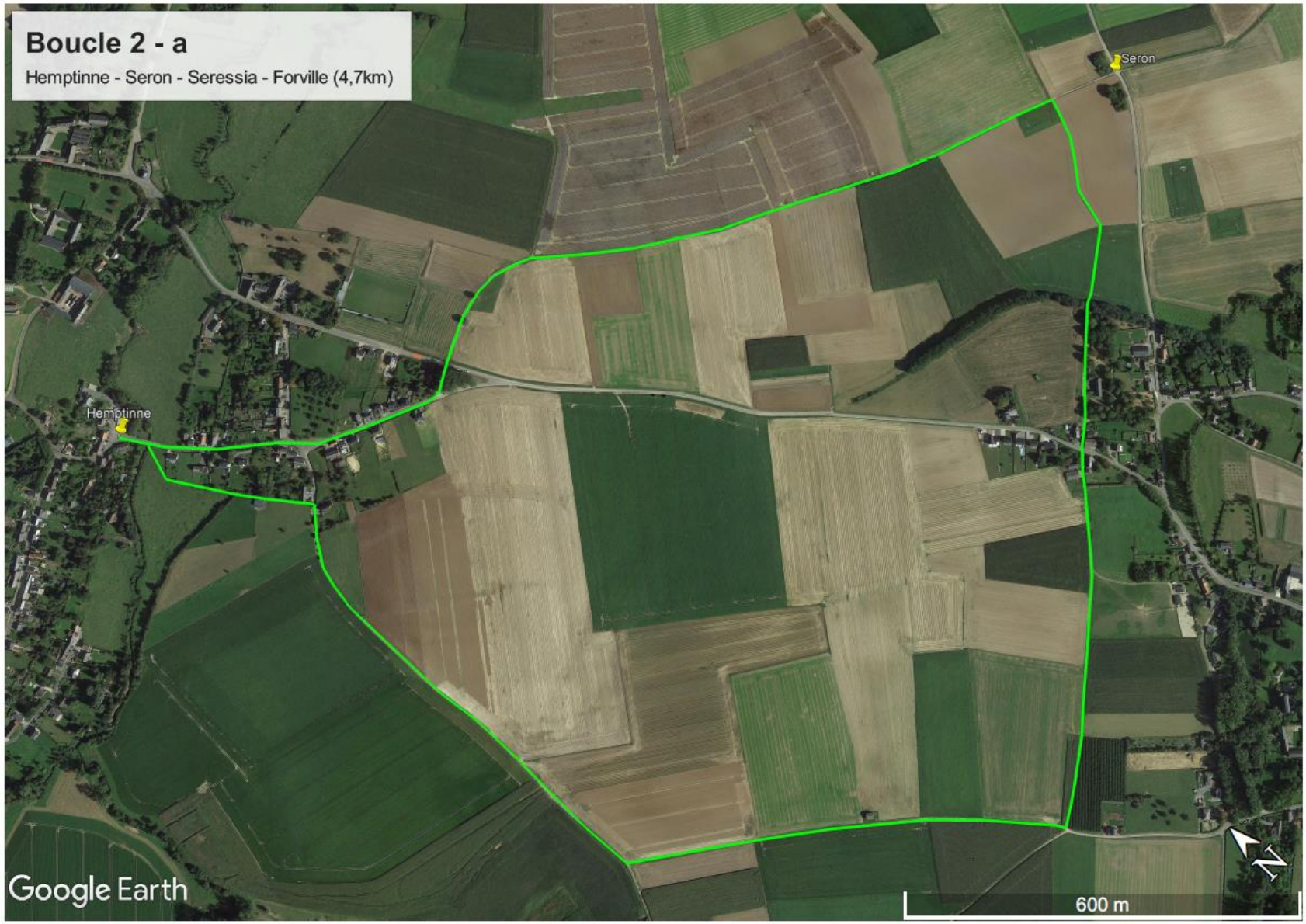
Boucle 2 - a
Hemptinne - Seron - Seressia - Forville (4,7km)
Seron
Hemptinne
Google Earth
600 m
N


Boucle 2 - b
Hemptinne - Seron - Seressia - Forville (9,4km)
Seron
Hemptinne
Seressia
Forville
N
Google Earth
1 km


Boucle 3
Seressia - Bierwart - Pontillas (12,6km)
Bierwart
Pontillas
Seressia
Forville
Google Earth
N
1 km


Boucle 4
Pontillas - Hingeon - Sart d'Avril (14,4km)
Pontillas
Noville-Les-Bois
Sart d'Avril
Hingeon
Google Earth
1 km


Boucle 5
Tillier - Noville-Les-Bois - Sart d'Avril (11,1km)
Sart d'Avril
Noville-Les-Bois
Tillier
Tillier
Rue de la Victoire
Rue de Noville-les-Bois
Rue du Troux
Rue de Leuze
Rue des Triches
Rue de la Basse
Rue de Sart d'Avril
Rue Salinas
Rue des Bellaires
Rue des Fontaines
Rue Bachelet
Rue Isabelle Bronelle
Rue du Vicinal
Rue de Champion
A15
N942
Google Earth
© 2021 Google
1 km


Boucle 6
Hingeon - Franc-Waret - Marchovelette - Sart d'Avril (15,6km)
Franc-Waret
Franc-Waret
Marchovelette
Marchovelette
Hingeon
Hingeon
Sart d'Avril
Sart d'Avril
Tillier
Tillier
Rue Haute-Fontaine
Rue de Franc-Waret
Rue Saint-Antoine
Rue des Sarts
Rue de Marchovelette
Rue Albert 1er
Rue Jean 1er
Rue Delbrouck
Rue des Combattants
Rue Ernest Montellier
Rue du Tronquoy
Rue de Tillier
Rue du Try
Rue de Noville-les-Bois
Route de Forville
Route de Marchovelette
Rue de Namur
Rue des Frères Stasse
Rue Trieux-Bachet
Rue de Solaigneaux
Rue de la Sauvenière
Rue du Parc
Rue de la Chasse
Chemin des Blés
Rue du Cygne
Rue de Champion
Rue Saint-Ch
N60
N942
A15
N924
Google Earth
© 2021 Google
2 km
N


Boucle 7
Noville-Les-Bois, Cortil-Wodon (6,8km)
Noville-Les-Bois
Cortil-Wodon
Cortil-Wodon
Rue de Nevaucourt
Rue de Wodon
Rue de Salinas
Rue de la Victoire
Rue Marly
Rue du Gros Maillet
Rue de Forville
Rue Belle Vue
Rue de la Broque
Rue de la Basse
Rue de Thyrout
Rue des Trèches
Rue des Bellaires
Rue de Recourt
Rue Massart
Rue Cathy
Rue des Fontaines
Rue Général Piron
Google Earth
© 2021 Google
800 m
N


Boucle 8
Noville-Les-Bois, Cortil-Wodon - Forville (10,1km)
Forville
Noville-Les-Bois
Rue de Fontenelle
Rue du Gros Maillet
Rue de Herzée
Rue de Baugnet
Rue de Montigny
Rue du Pélaki
Rue des Ardennes
Rue des Arsys
Rue des Bruyères
Rue Fausse Eau
Rue de Forville
Rue de Recourt
Rue des Bellaires
Rue de la Victoire
Rue des Fontaines
Rue des Combattants
Rue Mahy
N643
Google Earth
© 2021 Google
1 km

AMDM, le 12 octobre 2021

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 11 octobre 2021

Présents :
Anne PARADIS, Pierre LICOT, Louis LAMBERT (représentants publics)
Benjamin VERMAUT, Xavier STASSART, Georges DUPONT, Marie-Bénédicte LARIDANT, Julie NELISSE, Emile ROELEN, Georges LOGNAY, Ludwig VAN RYSSELBERGHE, Etienne PIETTE, Laurence GRANVILLE, Dimitri SIMONS, Sylvie TROUSSART-KINET, Lucie BURETTE, Jean DELCOURT, Maryse HENEFFE, Quentin PURNODE, Cannelle CHARLET, Anne-Marie PETERS
Administration communale : Clément CASSART
FRW : Anne-Marie DE MOOR

Invitées : Patricia RAISON, administration communale – service Aménagement du territoire
Véronique GONNE, GAL Meuse@Campagnes

Excusés :
Christelle PLOMTEUX, Louis HOUBOTTE, Géraldine BOURGEOIS, Michel RODEMBOURG, Julien LEMAIRE, Vincent MATHIEU, Roger PENNING, André THOMAS, Aurélien NOEL

Absents et non-excusés :
Vincent DETHIER, Nicolas HUBERTY, Nicolas KATCHYNSKY, Marc BAUDOIN, Pascale MARLIER

……

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 mai 2021

Le compte-rendu est approuvé sans remarque.

2. Composition de la CLDR

La CLDR acte la démission de Stephan CASTEL pour le secteur économique (PME/ Commerçants/indépendants). Cannelle CHARLIER devient membre effectif.

Les membres approuvent la candidature de Raphaël Lefèvre qui occupera le poste de membre suppléant pour Marchovelette.

Il reste deux places vacantes dans la CLDR pour le secteur « environnement » et « économique ». Un appel paraitra dans le prochain bulletin communal. **La CLDR est invitée à relayer l'information.**

3. Suivi de projets du programme 2021

Six projets du programme 2021, qui ont bien avancés, sont présentés à la CLDR.

- **3.1. PLAN LOCAL PROPRETE**

Patricia Raison présente le plan local propreté de Fernelmont : méthode d'élaboration, piliers, actions prévues (cf. annexe 1). Elle détaille où en sont les actions après bientôt un an de mise en œuvre :



- ✓ Diffusion d'info via la page Facebook de la Commune, la newsletter environnement, le site web communal ;
- ✓ Opérations de nettoyage
- ✓ Achat de poubelles de voiture et distribution prochaine via les supermarchés et stations-services (cf. sacs offerts à la CLDR)
- ✓ Contacts avec les riverains des cours d'eau pour les sensibiliser



- ✓ Participation de la Commune aux opérations de nettoyage. En 2020, le nombre de participants était faible pour le nettoyage de printemps : 16 adultes et 6 enfants ; 3 écoles dont 18 enseignants et 179 élèves. Ils ont collecté 16 sacs de PMC et 14 sacs de déchets ordinaires. En 2021, il faudra essayer de motiver davantage d'habitants, de tous les villages, à participer.
- ✓ Lors de l'opération « rivières propres » la Commune a eu de très bonnes collaborations avec les mouvements de jeunesse.



- ✓ Agent constatateur (Olivier Rouchet) engagé en juin 2020. Rôle actuel : sensibilisation. Suivi des formations de base dès novembre 2020 afin d'être désigné par le Conseil Communal pour procéder à la répression



- ✓ Placement de panneaux « site sous surveillance »et passage régulier de l'agent constatateur et des Services de Police. La Commune a rentré sa candidature pour l'achat de matériel de vidéosurveillance
- ✓ Achat en cours de cendriers à placer aux entrées des salles communes, supermarchés, Night & Day et restaurants



- ✓ Utilisation par l'agent constatateur de l'application Fixmystreet localisant les problèmes de propreté publique et transmettant les informations au service compétent pour l'enlèvement des déchets

Par ailleurs, le Collège a décidé de proposer au Conseil Communal la mise en place d'une opération « Commune Zéro déchets ». Si le Conseil marque son accord, Fernelmont rentrera sa candidature. Une opération de ce type vise 4 publics : les services communaux, les commerces, les acteurs de l'économie sociale, les citoyens et publics scolaires. Pour plus de

détails, voir le site : http://moinsdedechets.wallonie.be/fr/je-m-informe/ma-commune-zero-dechet

En réponse aux questions de la commission, les représentants communaux et la FRW apportent les compléments suivants :

- ✓ Ce plan est local et ne prévoit pas de faire remonter des recommandations et inquiétudes à des niveaux de pouvoir supérieur. Cependant, la Commune a communiqué une évaluation très positive du test de machine à canettes tant à la Région wallonne qu'à BeWapp.
- ✓ Une évaluation des actions est prévue annuellement afin d'en voir les effets. Suite au diagnostic qui a été effectué, la Commune dispose de chiffres de référence qu'elle n'avait pas auparavant. Elle pourra quantifier les effets du plan sur le volume des déchets. Des mesures sont effectuées 4 fois par an. Une réunion du comité de pilotage est prévue pour analyser la première année de mise en œuvre des actions.
- ✓ Il est impossible de savoir si le phénomène a pris de l'ampleur au cours des 10 dernières années étant donné l'absence de chiffres avant 2019.
- ✓ Au niveau des cours d'eau, tous les 3 ans, les contrats de rivière parcourent l'ensemble du réseau et fournissent un inventaire des ponts noirs à la Commune. La façon d'entretenir les rivières a évolué au cours de ces dernières années. Le curage ne s'avère pas toujours être la meilleure solution. Il peut provoquer davantage de risques d'inondations. Un bon entretien d'un cours d'eau doit respecter un juste équilibre entre propreté et respect de la biodiversité. Quand un riverain signale un problème à la Commune, celle-ci demande une intervention aux services concernés (STP, ouvriers communaux,…).

Plusieurs membres de la CLDR expriment leur satisfaction pour ce projet. Ils émettent les recommandations suivantes :

- Dans le prochain bulletin communal, rectifier l'oubli concernant les cours d'eau de la partie sud de la Commune (Marchovelette, Hingeon, Franc-Waret).
- S'il est important de mener des actions en aval pour améliorer la propreté, il est connu qu'il n'y a pas de meilleur déchet que celui qu'on ne produit pas. Il est donc également important de mener des actions en amont du problème. Par exemple, en collaboration avec le BEP, la Commune pourrait signer une convention avec les grandes surfaces locales pour placer une bulle à verre sur leur parking.

3.2. PARTENARIAT « ENERGIE » avec le GAL Meuse@Campagnes

La Chargée de mission « énergie » du GAL présente les projets que le GAL aimerait mener à partir de janvier 2022, si sa candidature est retenue dans le cadre de l'appel à projet POLLEC (https://energie.wallonie.be/fr/pollec.html?IDC=9178). La CLDR est un partenaire important car ses membres sont de bons relais, tant vers les instances communales que vers les citoyens, et parce qu'elle pourrait créer un GT « Energie-Climat ». La volonté du GAL est de fédérer les énergies pour avoir plus d'impact.
Le GAL a rentré 2 projets :

1. Mobilisation citoyenne Energie-Climat
2. Les écoles énergétiques

De plus, en partenariat avec 2 autres GAL (Tiges et Chavées et Pays des Condruses), il a rentré un troisième projet : un Service de Facilitation à la rénovation énergétique (SFRE).

La présentation se trouve en annexe 2.

Plusieurs membres de la CLDR marquent leur appréciation pour ce projet de partenariat. Ils émettent les recommandations suivantes :

- Le public précarisé devrait être celui auquel le GAL accordera le plus d'importance et d'attention. Il devrait être le point central des diverses actions déployées. C'est ce public qui a le plus besoin d'aide, tant au niveau financier que numérique.
- Outre le développement d'une plateforme numérique, ce qui est très bien, il faudra veiller à avoir des contacts directs avec les gens.
- Souvent les publics défavorisés sont locataires d'un bien et n'ont pas la main pour effectuer des travaux de rénovation couteux. Il faudra toucher les propriétaires et essayer de les sensibiliser.

3.3. BATIMENT DE LA RUE MAHY : Présentation de la fiche actualisée pour approbation par la CLDR

La « rénovation du bâtiment communal situé rue Mahy en logement tremplin et maison de Village ainsi qu'aménagement des abords » est le 3ème projet pour lequel la CLDR avait approuvé la demande de subsides « développement rural ».

Vu le temps écoulé entre l'écriture de la fiche (2016) et l'année d'introduction de la demande de subsides (2022), il a fallu actualiser la fiche. La CLDR a reçu le document avant lala réunion pour en prendre connaissance. C. Cassart présente les principales modifications apportées à la fiche originale :

- ✓ Tout le bâtiment est concerné: Salle + 2 logements intergénérationnels un logement pour personnes âgées au rez et un logement pour jeunes couples aux étages)
- ✓ Plus d'attention a été portée au niveau énergétique (demande de subside UREBA qui devrait intervenir à hauteur de 80.000 euros environ). La Commune veut en faire un bâtiment exemplaire.
- ✓ Augmentation du coût due à l'augmentation des matériaux et de la surface à rénover
- ✓ Aménagement des abords en faveur de la biodiversité

Il y a une réelle urgence à rénover le bâtiment. La partie de droit est inaccessible. L'escalier s'est effondré.

En réponse aux questions de la commission, les représentants communaux et la FRW apportent les compléments suivants :

- ✓ Des négociations devront être menées avec une société de logement public pour envisager la reprise de la gestion, tenant compte des obligations dues au subventionnement par le « développement rural » :
    - Le bâtiment doit rester communal
    - Les occupants doivent être impérativement des Fernelmontois, vu les objectifs du projet

Si la société de logement ne peut pas garantir ces conditions, la Commune devra gérer elle-même les logements. Des exemples existent depuis plusieurs années dans d'autres Communes. La FRW pourra fournir des modèles de règlement d'attribution. Les cahiers 2 et 3 de la FRW , qui traitent des logements tremplin et intergénérationnels sont disponibles gratuitement sur le site https://www.frw.be/store/c1/Produits_disponibles.html

- ✓ Les aménagements « durables » des abords concernent le jardin à l'arrière : potager partagé, haies, cheminements perméables, …
- ✓ La Commune prévoit de mettre des clauses environnementales et sociales dans le marché public.
- ✓ La chaudière biomasse est adaptée aux locaux, comme l'indique une étude réalisée par le BEP pour la demande de subsides UREBA
- ✓ Les aménagements de la salle et du rez seront accessibles aux PMR

La CLDR approuve la fiche-projet actualisée moyennant les recommandations suivantes :

- Ajouter la nécessité d'une très bonne isolation acoustique entre la salle et les logements, surtout avec les cours de la fanfare
- Préciser qu'il s'agit de logements à loyer modéré
- Vérifier si 20 occupations par mois de la salle n'est pas trop ambitieux
- Veiller à informer les occupants actuels suffisamment en amont du projet.

3.4. CREATION ET ENTRETIEN D'UN CIRCUIT PATRIMOINE (GT patrimoine)

Les 20 bénévoles poursuivent leur travail de recensement, géolocalisation, photographie et description du petit patrimoine populaire. Une réunion est prévue le 26 octobre pour faire le point sur l'avancement du travail.

Une opportunité s'est présentée en septembre puisque la Province de Namur a lancé un appel à projet « petit patrimoine ». Aidée du groupe, la Commune a complété un dossier et l'a introduit. Le projet consiste en l'édition en 5000 exemplaires d'une brochure de 24 pages. Chacun des 10 villages de l'entité bénéficiera d'une double page. Sur la page de gauche figurera un circuit du petit patrimoine, propre à chaque village, et sur celle de droite seront présentées des photos des éléments les plus « remarquables » accompagnées de quelques informations. Via un QR-code, le lecteur pourra trouver davantage d'informations s'il le souhaite.

Etant donné que le GT « patrimoine » va travailler à la réalisation de circuits « intra villageois », la CLDR accepte de postposer la mise en place d'un GT « liaisons douces intra-villageoises » pour éviter des initiatives parallèles. Une fois que le travail sera effectué par le

GT « patrimoine », la CLDR verra s'il y a lieu ou pas de poursuivre la réflexion sur les liaisons lentes intra-villageoises.

Dans le cas où le projet de Fernelmont ne serait pas retenu par le jury de la Province de Namur, la CLDR pense qu'il serait dommage de ne pas réaliser la brochure. Elle suggère de passer soit par un budget communal soit par l'introduction d'une demande de budget participatif par le GT.

3.5. BUDGET PARTCIPATIF : état d'avancement des projets

Première édition :

1 – **Cette boîte peut vous sauver la vie**

Les boites seront distribuées prochainement.

2 – **Guide des aînés fernelmontois et des environs proches**

En raison de la crise sanitaire et des difficultés pour se rassembler, le porteur de projet et son équipe n'ont pas pu avancer de manière satisfaisante jusqu'à présent dans la concrétisation du projet.

3 – **Jeu me déplace**

Le porteur de projet a abandonné le projet pour raisons personnelles

4 – **Le Forville Trophy passe en consommation locale**

Projet terminé. Le dossier de liquidation a été transmis à l'administration. En cours de traitement pour liquidation du subside.

5 – **Le four à pain de la Coof**

Les démarches ont été entreprises par le porteur de projet pour obtention du permis.

6 – **Les jardins du Warichet**

Cfr. 2ème édition.

7 – **PROJET GIVE BOX « papote, partage et ballade »**

Dossier en cours de traitement pour liquidation du subside (paiement facture entrepreneur-fournitures)

8 – **Restons dynamiques** (en découvrant, en s'ouvrant aux autres, en bougeant …)

L'excursion est prévue au printemps 2022. Une dérogation est nécessaire par rapport au délai (31/12/21).

Deuxième édition :

Tous les projets sont en cours de réalisation.

- ✓ Une nouvelle aventure du projet "**Une histoire à vivre et à découvrir**" a été inaugurée dans le cadre des festivités qui ont eu lieu à Franc-Waret le week end du 2-3 octobre.
- ✓ De nombreux aménagements ont déjà eu lieu au **jardin de Montigny**.
- ✓ Du côté des **jardins du Warichet**, une réunion a eu lieu sur place au printemps dernier avec tous les intervenants concernés (DNF, Inasep, STP, Contrats de Rivière,

Commune) et le projet a été adapté. Il pourra prochainement passer en phase de réalisation.

- ✓ Pour **les projets de la COOF**, des permis étaient requis. Le nécessaire a été fait auprès du service Urbanisme pendant l'été.

La représentante du village de Hemptinne signale que des petits fruitiers avaient été plantés dans le cadre du projet « GIVE BOX ». Il s'agissait de plants cultivés par des habitants. Malheureusement, le service « entretien » de la Commune a rasé les plants en tondant. Le budget prévu initialement pour l'achat de plants n'a pas été utilisé. Le groupe souhaite remplacer les plants et aimerait affecter le budget à l'achat d'écorces à mettre au pied des plantations. Il souhaiterait une aide de la Commune soit par le don de plants lors de la semaine de l'arbre, soit par l'octroi d'un budget complémentaire. **A. Paradis suggère au groupe de faire une demande écrite à Clément Cassart à ce sujet. Elle la relayera au Collège.** En outre, le groupe a rentré une facture pour des matériaux achetés en août. C. Cassart en parle avec le service finances.

La Commune compte lancer une troisième édition en juillet 2022. Elle souhaite finaliser les projets de la première édition dans un premier temps. Cette troisième édition sera sans doute un peu différente si le Collège décide de demander un subside « budget participatif » de max. 10.000 euros à la Région wallonne. En effet, depuis septembre 21021, cette opportunité s'offre aux Communes qui ont un PCDR mais elles doivent utiliser le règlement de la Région.

3.6. APPEL A PROJET BIODIVERCITE : présentation des projets

Clément Cassart donne une information à la CLDR sur les 6 projets rentrés par la Commune dans le cadre de l'appel à projet « BiodiverCité ». Cet appel à projet regroupe les anciens PCDN, plans maya et semaine de l'arbre. La présentation se trouve en annexe 3.

Cette année, vu le délai très court entre l'appel à projet et la date limite pour rentrer les dossiers, la Commune n'a pas pu co-construire les propositions de projets de manière participative. Elle a néanmoins organisé une réunion citoyenne » projets nature » le 25 juin à laquelle était conviée la population, le conseil des enfants et la CLDR.
Cette rencontre avait pour objectifs de:

- présenter les projets que la Commune « avait dans ses cartons » et de recueillir les avis de participants,
- collecter des idées de projets à mener dans le futur,
- lister les candidatures au GT « biodiversité ».

Ce GT se réunir en novembre afin de réfléchir à un programme d'actions en faveur de la biodiversité, sur base de l'étude réalisée par le mémorant bioingénieur et d'autres études existant (aménagement foncier, contrat de rivière, etc..).

La Commune est en attente de la notification de l'octroi des subsides.
Les membres de la CLDR qui le souhaitent peuvent encore s'inscrire au GT en contactant C. Cassart. Ils sont également invités à communiquer les coordonnées de personnes intéressées ou compétentes dans ces thématiques.

La CLDR émet un avis sur le projet :
FP 2 – Création d'une mare dans le nouveau cimetière nature d'Hemptinne : veiller à ce que le cimetière ne devienne pas un terrain de jeu. Limiter les activités dans le respect du lieu. Eventuellement, séparer la mare du reste du cimetière par une haie.

Divers

CREATION D'UN MAILLAGE DE MOBILITE DOUCE INTRA ET INTER-VILLAGES : Où en est le projet ?

La Commune a créé des boucles de liaison-intervillages matérialisées par du balisage.

Plusieurs voiries réservées sont définies et trois sont en test ou vont l'être prochainement, avec possibilité de retour en arrière suivant évaluation (https://www.fernelmont.be/ma-commune/services-communaux/mobilite/mise-en-voiries-reservees)

Création d'une piste cyclable entre Noville-Les-Bois et Forville : des négociations pour l'acquisition de bandes de terrains en cours. Rien n'a encore été fait pour le tronçon de l'ancien Vicinal entre Noville et Franc-Waret.

Le projet d'aménagement à Franc-Waret, entre le rond-point et l'autoroute, ayant été abandonné, la Commune essaye de négocier le transfert du budget (1 Mio) pour aménager la régionale à Tillier.

Un membre de la CLDR signale que la Commune est très probablement propriétaire d'une bande le long de la route entre Marchovelette et Champion. Il suggère de contacter la ville de Namur pour créer une piste cyclable, qui serait bien utile à tous les élèves qui fréquentent l'école de Champion.

Merci à chacune et chacun pour sa participation !

Annexe 1 : présentation du plan local propreté

Stratégie communale

Sur base des constats formulés à travers le diagnostic (données communales + données issues du travail avec le panel multi-acteurs), **le PLP cible prioritairement les lieux et les nuisances suivantes :**

Lieux prioritaires	Nuisances prioritaires
Routes régionales (N80 et N643) où sont concentrés les commerces, restaurants, stations-services ***Sites sensibles : bois de Bierwart, bois du Tronquoy, site des Tumuli de Seron, aire de pique-nique du Parcours VITA à Franc-Waret, sites de bulles à verre isolés***	*Objets jetés après consommation* *Mégots de cigarettes* *Dépôts clandestins*

1

Le programme d'actions par pilier

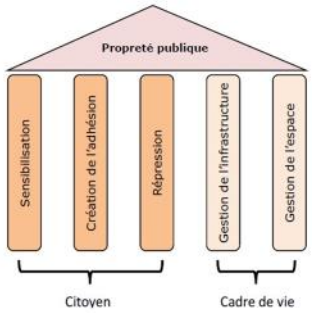

2

Programme d'actions

3

SENSIBILISATION

	Objectifs	Description	Porteur	Partenaires
Diffusion auprès du public d'articles sur le thème de la propreté publique	Activité : publication d'articles de sensibilisation via l'agent constatateur + publication sur les actions proposées + publication sur le PLP + publication des supports reçus de RW, BEP, BEWAPP Impact: diminuer de 30% d'ici fin 2024 des déchets sauvages	Diffusion d'info sur la propreté publique via la page Facebook de la Commune	Commune	RW – BEP – BEWAPP pour la transmission d'articles de sensibilisation

4

Intitulé	Objectifs	Description	Porteur	Partenaires
Distribution de poubelles de voiture	Activité : sensibiliser les automobilistes Impact : Réduire de 30% les déchets sauvages d'ici fin 2024	Achat de poubelles de voiture et distribution via les supermarchés et stations-services	Commune	Supermarchés – Stations services

5

Sensibilisation des riverains des cours d'eau	Activité : lutter contre les dépôts de déchets verts le long des cours d'eau en renforçant la sensibilisation Impact : Réduire à O les dépôts de tonte de pelouse dans les cours d'eau d'ici 2024	Ecrire aux riverains des cours d'eau pour les sensibiliser En cas de dépôt, sensibilisation du riverain concerné par le Service Environnement et l'agent constatateur	Commune	Contrat de Rivière Haute Meuse et Contrat de Rivière Meuse aval et affluents

6



Intitulé	Objectifs	Description	Porteur	Partenaires
Participation et mobilisation des citoyens à participer aux actions de ramassage des déchets	Activité : réaliser des campagnes de sensibilisation pour mobiliser les citoyens à participer aux actions de ramassage et mobiliser ainsi plus de bénévoles afin que les 10 villages de l'entité soient couverts par ces opérations de nettoyage Impact : Diminuer de 30% le nombre d'unités de déchets sauvages d'ici 2024	Participation de la Commune aux opérations de nettoyage et implication afin de mobiliser plus de bénévoles afin que les 10 villages de l'entité soient couverts	Commune	BEWAPP pour l'organisation du « Grand Nettoyage de Printemps » et l'action « Ambassadeurs de la propreté » Ecoles, mouvements de jeunesse, citoyens et Ambassadeurs de la propreté

7



Intitulé	Objectifs	Description	Porteur	Partenaires
Formation de l'agent constatateur engagé en juin 2020	Activité : Sensibiliser les citoyens et sanctionner les actes de malpropreté Impact : Diminuer de 30% le nombre de dépôts clandestins d'ici fin 2024	Agent constatateur engagé en juin 2020. Rôle actuel : sensibilisation Suivi des formations de base SAC dès novembre 2020 afin d'être désigné par le Conseil Communal pour voir procéder à la répression	Commune	La Wallonie qui dispense la formation

8

AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

Intitulé	Objectifs	Description	Porteur	Partenaires
Placement de panneaux « site sous surveillance »	Activité ; placement de panneaux aux endroits sensibles Impact ; réduire de 30% le nombre de dépôts clandestins d'ici fin 2024	Placement de panneaux et passage régulier de l'agent constatateur et des Services de Police	Commune	Agent constatateur et Police

9

Placement de cendriers à l'entrée des supermarchés, Night & Day et restaurants	Activité : Sensibiliser les citoyens afin de lutter contre le jet de mégots de cigarettes Impact : réduire de 30% les mégots d'ici fin 2024	Vérification du placement de cendriers aux entrées des salles communes + contact avec les supermarchés, Night & Day et restaurants pour mettre à disposition des cendriers	Commune	Supermarchés, Night & Day, Horeca situés le long des routes régionales

10

GESTION DE L'ESPACE

Intitulé	Objectifs	Description	Porteur	Partenaires
Utilisation de l'application FixMyStreet	Activité : rapport semestriel de l'agent constatateur Impact : faciliter le travail de l'agent constatateur et réduire de 30% le nombre de dépôts clandestins	Utilisation par l'agent constatateur de l'application localisant les problèmes de propreté publique et transmettant les informations au service compétent pour l'enlèvement des déchets	Commune	BEWAPP pour la mise à disposition gratuite de l'application

11

Annexe 2 : présentation des projets « Energie » du GAL

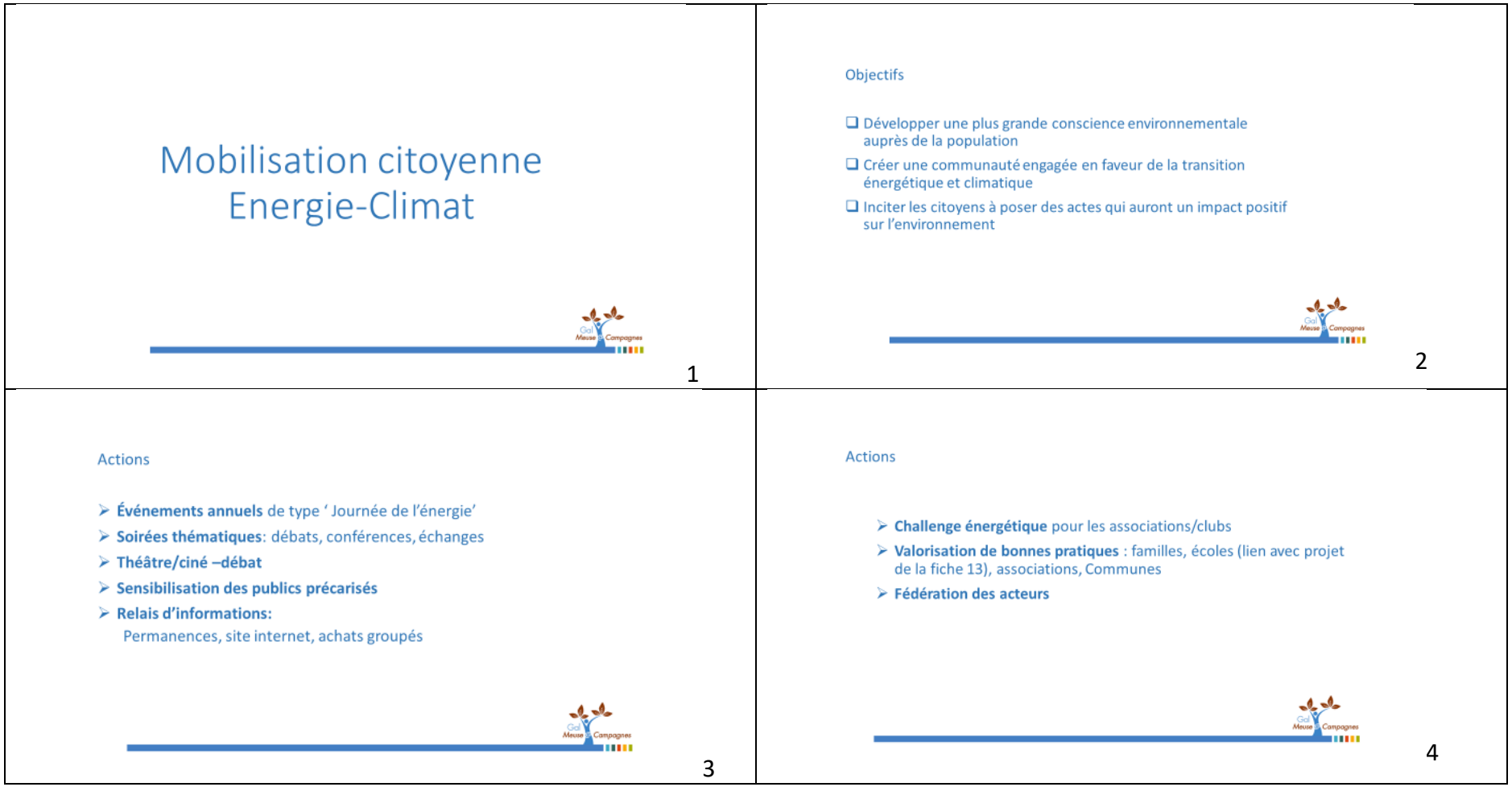

Partenariats

- Les communes
- Champs d'Énergie
- Le BEP de Namur,
- Les forces vives du terrain:

  CLDR, FRW, CPAS, coopératives citoyennes, groupements citoyens

5

Les Ecoles Energiques

6

Objectifs

- Sensibiliser les élèves aux enjeux de l'énergie et du climat
- Les accompagner pour passer à l'action et améliorer le bilan carbone de leur école
- Faire rayonner les projets pour qu'ils deviennent à leurs tours vecteurs de sensibilisation
- Mettre en place une dynamique participative et mobilisatrice à l'échelle du territoire

7

Actions

- Programmes de sensibilisation co-construits avec les écoles:

  Animations, spectacles,…
- Mesure des consommations des bâtiments scolaires
- Création de « Teams Energie » dans chaque école
- Création du « Conseil Energétique » inter-écoles
- Événements de mobilisation, valorisation des résultats

8

Partenariats

- Les 3 communes (Andenne, Fernelmont, ,Wasseiges)
- Champs d'Energie
- Le Centre Culturel d'Andenne
- Les organismes spécialisées dans l'animation des jeunes

9

Service de Facilitation à la rénovation énergétique (SFRE)

10

Objectif

Faciliter le « passage à l'acte » en accompagnant le candidat rénovateur dans toutes ses démarches afin de lever les freins classiques à la rénovation

11

Les 5 missions du Service de facilitation à la rénovation énergétique

- **Information**
  Site WEB: Sensibilisation, explicatif de SFRE, Information sur les aides ,liste des entrepreneurs, démarches…

  Autres moyens de communication: séances d'information, services urbanisme et population des communes, réseaux sociaux, articles, bâches, vidéos…
- **Orientation**
  - Visite site, guide du candidat vers la bonne piste: guichets énergie, coaching, architecte, auditeurs…
  - Quick scan de l'habitation
- **(Pré)financement**
  - Eviter que le coût de l'audit ne constitue un obstacle en le rendant gratuit pour les ménages à bas revenus
- **Accompagnement**
  - Coaching & assistance audit, aide technique aux choix, relecture feuille de route, analyse des devis, aide à l'obtention des prêts et primes … Selon les moyens et types de ménages
- **Suivi des travaux et évaluation**
  - Fédération des entrepreneurs, suivi des chantiers, comptabilisation énergétique, suivi (mensuel), évaluation personnalisée

12

Annexe 3 : présentation des projets « BiodiverCité »



1

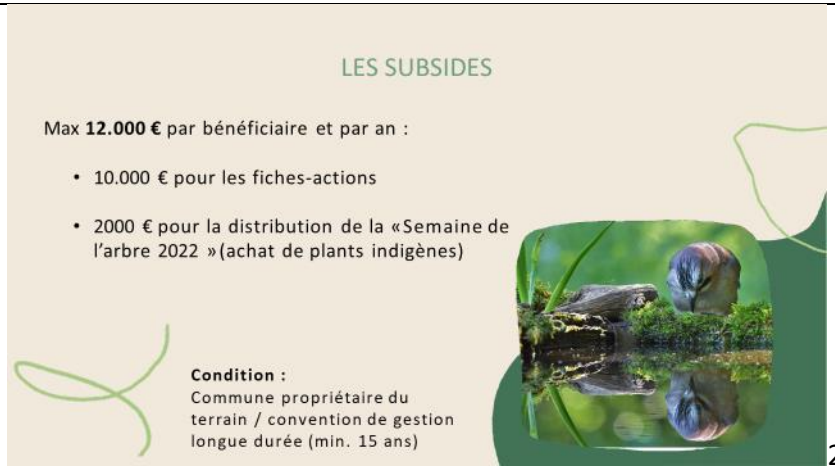

2

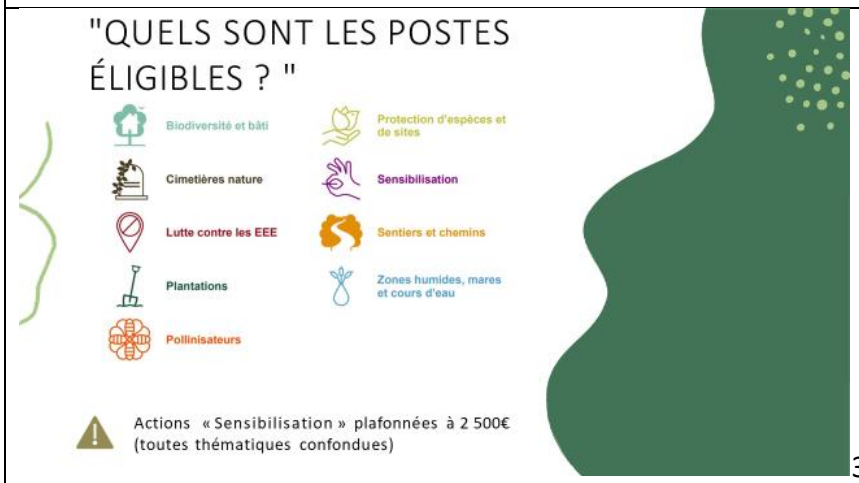

3



4

FP 2 – Création d'une mare dans le cimetière nature d'Hemptinne (nouveau)

Projet:
Création d'une mare naturelle d'environ 100m² qui se similaire aux mares de nos campagnes et de nos bois.

Elle accueillera toute une faune qui viendra spontanément comme les grenouilles, les tritons et une foule d'hôtes aux mœurs parfois très surprenants. Elle fonctionnera sans produits chimiques, et n'aura pas besoin de pompe ni de filtre.

Où ?
Dans le cimetière nature d'Hemptinne

Objectifs :
- Densification du maillage vert global,
- développement du potentiel d'accueil de la vie sauvage,
- intégration de la biodiversité au cœur même de l'activité humaine,
- préservation de la santé des citoyens et au respect l'environnement
- sensibilisation à des comportements responsables en matière d'éco-citoyenneté chez les plus jeunes.





5

FP 3 – animations (ateliers) pour enfants sur la thématique "eau" : « mares naturelles »

Projet :
- **Organisation d'animations nature pour les élèves des écoles primaires** en vue d'améliorer leur connaissance et le respect du milieu aquatique.
- **Acquisition de matériel pour la sortie de terrain :**
  Loupes, petits pots en verre transparents, épuisettes ou passoires, guides et planches de détermination, fiches d'activités, pochettes plastiques, feuilles, supports rigides, crayons et petite trousse de secours.

Au cours de la sortie nature, on va débusquer et observer les petites bêtes vivant dans les mares naturelles de la commune !

Où:
Le jardin communal du Petit Houyoux et le cimetière nature d'Hemptinne

Objectifs :
Sensibiliser les enfants à la diversité de la vie aquatique, à l'importance de la microfaune dans les espaces naturels et au rôle de la mare.



Photo : Natagora

6

FP 4 – installation d'abris et nichoirs pour chouette chevêche et chauve-souris (projet du Conseil communal des Enfants)

Projet :
Installation de :
6 abris pour chouettes chevêches
6 abris pour chauves-souris

Où ?
Dans les espaces publics suivants :
Le jardin communal du Petit Houyoux,
Le jardin communal situé à l'arrière de la Maison communale
Le Cimetière Nature de Noville-les-Bois
Le Cimetière Nature d'Hemptinne,
A proximité du Centre Sportif
... autres endroits à déterminer, en collaboration avec les enfants

Objectifs :
Offrir un nouvel emplacement, à des oiseaux à la recherche d'une cavité.
Sensibiliser les enfants aux espèces locales et leur habitat.



Photo : Natagora

7

FP 5 – panneaux relatifs aux aménagements favorables à la biodiversité réalisés dans le cadre de MAEC (agriculteurs)

Projet :
Acquisition de panneaux pour informer le Grand public des aménagements favorables à la biodiversité réalisés dans le cadre de MAEC (agriculteurs).

Le contenu des panneaux sera réalisé par l'asbl Faune & biotopes dans le cadre d'une convention conclue avec la Commune.

Objectifs :
Augmenter la visibilité des bonnes pratiques en faveur de la biodiversité sur le territoire communal.
Favoriser un climat serein entre la population et le monde agricole.



8

FP 6 – supports papier sur la thématique de la mare naturelle (note urbanistique)

La Commune impose la création d'une mare naturelle aux particuliers pour l'évacuation des trop-pleins au vu de l'imperméabilité des sols.

Projet:
Création d'un support pour :
- Expliquer l'utilité d'une mare naturelle et citer les effets bénéfiques ;
- Informer sur le dimensionnement, la protection contre les chutes, les distances minimales et le mode de création ;
- Informer les candidats bâtisseurs des règles communales en matière d'évacuation des trop-pleins.

Objectifs :
Favoriser le développement d'un maillage écologique,
Répondre à des problématiques en matière de gestion des inondations.



9